LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BENIN

44ème année — numéro 542 | 14 Septembre 1990 — 100 Francs CFA

REFERENDUM :
HARO SUR LE VIOL DES CONSCIENCES

Les Forces Vives de la Nation réunies en février dernier au PLM Alédjo ne croyaient pas s'illusionner en optant pour le multipartisme intégral. Seulement, l'expérience du pluralisme politique amorcée dans notre pays depuis quelques mois et telle qu'elle est actuellement vécue à l'approche des échéances électorales est loin d'être un signe positif pour notre jeune démocratie qui suscite en ce moment plus d'inquiétudes que de certitudes.

Peut-être la démocratie béninoise souffrirait-elle des maux inhérents à sa jeunesse comme se plaisent à justifier certains esprits complaisants. Mais lorsqu'on s'aperçoit que les nombreuses embûches qui parsèment le sentier du Renouveau démocratique sont beaucoup plus d'ordre humain et moral que matériel, il y a bien des raisons de craindre que notre démocratie vieillisse sans jamais mûrir. Déjà, le jeu malsain des tractations tous azimuts, des antagonismes partisans, des rivalités mesquines et des intrigues qui caractérise la réalité politique actuelle béninoise à quelques jours du référendum est assez révélateur de la crise de maturité de certains leaders politiques, vieux et jeunes, éblouis et aveuglés par l'obsession et les délices factices du pouvoir.

Mais, de quelle crédibilité, de quelle légitimité et finalement de quelle autorité pourrait se prévaloir un pouvoir conquis par des méthodes antidémocratiques et des manœuvres aussi basses que sont l'embrigadement de l'électorat et la manipulation politique ? Et pourtant, c'est la stratégie choisie par certains responsables de partis politiques pour accéder vaille que vaille à la magistrature suprême au grand dam de la souveraineté populaire. Car, c'est bien le lieu et le moment de noter que cette regrettable campagne de boycott du Projet de Constitution orchestrée par certains leaders d'opinion dans la perspective du prochain référendum apparait ici comme la manifestation la plus perverse des manipulations politiques, Aussi s'agit-il là d'une dénégation flagrante du sacro-saint principe de la transparence qui, depuis mars 1990, constitue le leitmotiv du gouvernement de transition et qui est également appelé à servir de soubassement à la construction d'un nouvel Etat de droit et d'un nouvel ordre politique au Bénin.

POURRISSEMENT POLITIQUE

Seuls une aberration, un enlisement des hommes et un recul libéré par rapport à notre histoire politique pourraient provoquer la résurgence des anciennes pratiques appartenant à un passé politique plutôt rebutant que le Renouveau démocratique s'efforce d'exorciser depuis la Conférence historique des Forces Vives de la Nation. Mais il y a pire lorsqu'on sait que certains auteurs de ces pratiques déloyales et peu honorables sont membres du Haut Conseil de la République (HCR). N'est-ce pas là un indice du pourrissement po-

(Lire la suite à la page 2)

YAMOUSSOUKRO : 10 SEPTEMBRE 1990
CONSECRATION DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX PAR JEAN-PAUL II

Du 1er au 10 septembre 1990, le Saint-Père, le Pape Jean-Paul II a effectué son quarante-neuvième voyage hors d'Italie, le septième en Afrique noire. Ce voyage a fait de la Côte d'Ivoire le seul pays africain à avoir déjà accueilli à trois reprises le Pape Jean-Paul II.

Au cours de ce périple qui a duré dix jours, le Souverain Pontife a visité quatre pays : la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda et la Côte d'Ivoire où, le 10 septembre, il a consacré la Basilique Notre-Dame-de-la-Paix.

Outre les neuf messes dites par lui et ses trente discours, le Pape a aussi présidé pendant ce voyage une réunion du Conseil préparatoire de l'Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques.

Nous y reviendrons dans notre prochaine livraison.

CHARTE DES PARTIS POLITIQUES PROMULGUEE :
LES PARTIS POLITIQUES ET LES CONTRAINTES DE LA LOI

Discipliner le jeu politique afin de garantir la pérénité de l'expérience démocratique au Bénin. C'est la préoccupation des hautes autorités de la période de transition. La Charte des Partis Politiques qui vient d'être adoptée et promulguée vise à assainir l'environnement politique et protéger les Béninois contre les abus de toutes sortes.

L'apprentissage de la démocratie n'est véritablement pas un exercice facile. Les Béninois, qui depuis la Conférence nationale, goûtent aux prémices d'une véritable démocratie pluraliste ont du mal à identifier, dans le jeu politique actuel, les éléments qui font le fondement d'une vrale démocratie. Sur le terrain, c'est la grande confusion. Certaines « sensibilités » politiques qui étaient à la Conférence des Forces Vives de la Nation ont disparu pendant que plusieurs formations politiques fleurissent. Des pseudo-partis ou des ramifications des principaux partis politiques ont poussé comme de vulgaires herbes. Ainsi, observe-t-on depuis quelque temps la création de plusieurs associations,

(Lire la suite à la page 3)

A L'ECOUTE DU PAPE

UNE FORMATION INTEGRALE A VIVRE DANS L'UNITE

La découverte et la réalisation de leur vocation et leur mission personnelles comportent, pour les fidèles laïcs, l'exigence d'une formation à la vie dans l'unité, dont ils portent la marque dans leur être même de membres de l'Eglise et de citoyens de la société humaine.

Dans leur existence, il ne peut y avoir deux vies parallèles : d'un côté, la vie qu'on nomme « spirituelle » avec ses valeurs et ses exigences ; et de l'autre, la vie dite « séculière », c'est-à-dire la vie de famille, de travail, de rapports sociaux, d'engagement politique, d'activités culturelles. Le sarment greffé sur la vigne qui est le Christ donne ses fruits en tout secteur de l'activité et de l'existence. Tous les secteurs de la vie laïque, en effet, rentrent dans le dessein de Dieu, qui les veut comme le « lieu historique » de la révélation et de la réalisation de la charité de Jésus Christ à la gloire du Père et au service des frères. Toute activité, toute situation, tout engagement concret — comme, par exemple, la compétence et la solidarité dans le travail, l'amour et le dévouement dans la famille et dans l'éducation des enfants, le service social et politique, la présentation de la vérité dans le monde de la culture — tout cela est occasion providentielle pour « un exercice continuel de la foi, de l'espérance et de la charité ».

C'est à cette unité de vie que le Concile Vatican II a invité tous les fidèles

(Lire la suite à la page 9)

REFERENDUM :
HARO SUR LE VIOL DES CONSCIENCES

(suite de la première page)

litique et moral que nous redoutons pour notre pays ?

Dans ces conditions, il aurait plutôt fallu que le HCR fût composé d'hommes assez philosophes et désintéressés, relativement neutres. Des personnes qui soient en tout cas strictement et exclusivement acquises à la cause du Renouveau démocratique. Il ne fait aucun doute que si le HCR donne aujourd'hui l'impression d'être dans une certaine proportion, un cercle de profiteurs, d'opportunistes, de tricheurs et d'équilibristes ou encore un terrain de compétition politique, cela tient au fait que cette institution législative de la Transition porte en son sein des hommes mus par des ambitions politiques très prononcées, engagés à l'extrême dans la course aux fonctions présidentielles, On comprend alors que les problèmes cruciaux de la Nation soient subordonnés au souci égoïste de défendre des intérêts partisans. En effet, comment peut-on servir deux maîtres sans haïr l'un ?

Toujours est-il que ces manœuvres politiciennes ne manqueront pas d'édifier l'opinion publique sur la moralité et la valeur intrinsèque de leurs auteurs. Ainsi, ce peuple béninois qui veille désormais à ses intérêts supérieurs saura certainement juger par lui-même le profil des « présidentiables » qui méritent sa confiance et qui sont pleinement aptes à conduire ses destinées au cours des cinq prochaines années.

MORALISER LA VIE POLITIQUE

Mais avant d'en arriver à cette étape, une tâche primordiale s'impose : celle d'une moralisation de la vie politique nationale quelque peu dépravée par la fièvre du référendum et des élections présidentielles de février 1991. Cette moralisation devra promouvoir une nouvelle vision de la politique dans le sens le plus positif et le plus constructif du terme de façon à organiser le débat politique actuel autour des idées, des projets de société, des programmes de développement et non plus autour des personnes. Pour ce faire, il est opportun de proscrire à jamais de nos mœurs politiques ce recours malheureux à la manipulation politique qui, en dernière analyse, revêt toutes les caractéristiques d'un viol des consciences. Et c'est justement là l'arme des faibles, des incapables et de tous ceux qui fuient le choc des idées et la vérité des urnes. En clair, n'est-ce pas là un acte de démission ?

Dès lors, il est un fait heureux que la loi référendaire récemment votée par le HCR ait dûment prévu des peines d'emprisonnement de 1 à 5 ans contre ceux qui, d'une part tenteront d'acheter les consciences des masses populaires ou tous ceux qui exerceront des pressions pour influencer le choix d'un électorat donné, et d'autre part, contre tous ceux qui se laisseront corrompre à coups d'argent, de produits en nature ou de matériels roulants pour apporter leur voix à une formation politique donnée. Mieux, les leaders de partis et les citoyens coupables ou complices d'une telle tricherie seront taxés d'une amende allant de 100 000 à 1 million de francs CFA.

MOTS D'ORDRE ELECTORAUX

En réalité, il n'est pas sans intérêt de s'interroger sur les raisons profondes qui incitent certains leaders de partis à suggérer à leurs militants pour le prochain référendum un vote négatif (le non). N'est-ce pas pour des raisons absurdes, de conflits d'intérêts ? N'est-ce pas aussi pour des raisons de conflits de personnes de nature à discréditer la Commission-Glèlè et son équipe ? N'est-ce pas également pour des problèmes d'ambition démesurée ?

Certes, les alibis ne manquent pas pour justifier ce « Non » au référendum. Pour les uns, il s'agit d'un refus d'apporter la moindre caution à la clause de la limitation d'âge tandis que pour d'autres, il s'agit de s'affirmer comme défenseur acharné du régime semi-présidentiel et adversaire irréductible du régime présidentiel prévu par la Constitution. C'est sous cette étiquette qu'évoluent désormais et officiellement le remuant Parti communiste du Dahomey (P.C.D.), l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès ((A.D.P.) de M. Gédéon Dassoundo, le Parti du Renouveau démocratique (P.R.-D.) de Me Adrien Houngbédji, l'U.P.D.D. de M. Hermann Codjia et bien d'autres. Soit au total dix formations politiques signataires d'un mémorandum en faveur du Non, qui ont ouvertement fait part de leurs opinions et de leurs intentions au Président de la République, à la Primature et au HCR. C'est là une démarche très engagée qui vise pour l'essentiel la modification du projet de Constitution pour lui faire prendre l'option d'un régime semi-présidentiel et la non limitation d'âge. De même, les partis favorables à l'actuel Projet de Constitution ne s'en cachent pas. En témoignent le « oui intégral » du R.N.D. de M. Justin Ahomadégbé et de Me Joseph Kêkê, le « oui ferme » du Mouvement national pour la Démocratie et le Développement (M.N.D.D.) de Me Bertin Borna tout comme le « oui fondamental et essentiel » du Rassemblement des démocrates libéraux de M. Sévérin Adjovi et sans ignorer le « oui... mais » de l'Alliance pour la Social-Démocratie de Me Robert Dossou... etc.

Ce sont donc là autant de convictions politiques qui façonnent la configuration politique actuelle du pays. C'est tant mieux si ces divergences de vue relevées autour du débat politique national constituent réellement le reflet de l'expression pluraliste de la société et non le produit d'une manipulation. C'est pourquoi on résisterait difficilement à la tentation de savoir si les mots d'ordre électoraux qui se multiplient depuis quelques jours relèvent de convictions idéologiques intimes ou de simples calculs politiques.

LES PREJUDICES DU « NON »

Sous le rapport des intérêts de groupes et ceux de la Nation, il y a lieu d'évaluer ce que notre jeune expérience démocratique perdrait au cas où un Non massif l'emporterait à l'issue de ce référendum.

a) — Au plan financier

Au plan financier, le préjudice serait bien lourd : 500 millions de francs CFA en fumée ! Un tel gaspillage serait-il autorisé dans notre contexte de crise économique aigue ? La France qui a financé à 80 % ces opérations voudra-t-elle continuer à jouer à ce jeu capricieux ? Certes, la démocratie n'a pas de prix, ont laissé entendre certains haut-conseillers, mais il ne sera pas aisé pour nous de concilier les impératifs de la démocratie avec nos réalités économiques. Autrement dit, serons-nous capables de financer un second référendum ?

b) — Au plan de la légitimité et de l'autorité du HCR

Par ailleurs, que resterait-il de la légitimité et de l'autorité du HCR qui serait ainsi remise en cause ? Aurait-on tort de penser que cette institution, à l'instar d'un royaume divisé contre lui-même, court à sa ruine ? Le cas échéant, devra-t-elle se démettre ou se soumettre ? Seulement, les incidences d'une telle lacune dépasseront nos frontières et pourraient non seulement entamer notre crédibilité mais remettre également en question l'opportunité et l'avenir de notre expérience politique qui nous est si chère.

UN GRAND ENJEU

L'enjeu est donc grand et c'est au premier plan notre esprit patriotique et notre sens de la cohésion nationale qui sont à l'épreuve. Ainsi, certains sacrifices, certaines concessions, une certaine grandeur d'esprit et un dépassement des intérêts partisans seront nécessaires pour négocier au mieux ce tournant décisif que constitue le prochain référendum. Et s'il est vrai qu'aucune Constitution au monde n'est parfaite, c'est à croire également qu'aucune Constitution n'est immuable et éternelle. Alors pourquoi ne nous engagerions-nous pas à tenter l'expérience qui nous est proposée et même de travailler à sa perfection. Car, il ne fait aucun doute que notre Constitution de 1990 subira l'épreuve du temps et les mutations de l'histoire, c'est-à-dire, la loi de la dialectique. Pourvu que les citoyens soient assez vigilants et veillent à la sauvegarde et même à l'amélioration de leurs droits.

Jacques TOMAKPLECONOU

UN CADEAU QUI DURE.
UN CADEAU QUI INSTRUIT.

A UNE CONNAISSANCE, OFFREZ UN ABONNEMENT A "LA CROIX DU BENIN";

Un cadeau
- qui dure,
- qui favorise l'éducation permanente de la foi,
- qui nourrit les solidarités en Eglise,
- qui n'a pas son pareil chez nous,
- qui ..
- qui ..
- qui...

LA CROIX DU BENIN
Rédaction et Abonnements «LA CROIX DU BENIN»
B. P. 105 - Tél. 32-11-19
Comptes :
C. C. P. 12-76
BCB N° 40-00-033500-69
COTONOU
Directeur de Publication
BARTHELEMY CAKPO ASSOGBA
Dépôt légal n° 603
Tirage : 6 000 exemplaires

Nous remercions tous spécialement les personnes qui donnent un
Abonnement de Soutien ..... *4000 à 6000 F CFA (80 à 120 FF)*
Abonnement de Bienfaiteur ..... *6000 à 8000 F CFA (120 à 160 FF)*
Abonnement d'Amitié ..... *8000 F CFA et plus (160 FF et Plus)*
Changement d'adresse ..... *100 F CFA*

	Ordinaire	Avion
- Bénin	2400 F CFA	
- Côte-d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal, Togo	2500 F CFA	3460 F CFA
- Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun, R. C. A.	2500 F CFA	3640 F CFA
- France	50 FF	88,40 FF
- Nigéria, Gambie, Ghana, Libéria, Sierra Leone	3200 F CFA	4200 F CFA
- Kinshasa (Zaïre)	3200 F CFA	6000 F CFA
- Kenya, Angola, Ouganda, Tanzanie	3200 F CFA	7000 F CFA
- Europe (moins la France)	3200 F CFA	5100 F CFA
- Amérique (Nord - Centrale - Sud)	3200 F CFA	7000 F CFA

IMPRIMERIE NOTRE-DAME T/1 32-12-07 COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

CHARTE DES PARTIS POLITIQUES PROMULGUEE :

LES PARTIS POLITIQUES ET LES CONTRAINTES DE LA LOI

(suite de la première page)

clubs et groupes de réflexion. Tous ces mouvements se réclament d'apolitisme et tentent de recruter des gens autour des programmes divers. Certes, certaines associations existent et développent des activités à but humanitaire, social et culturel, mais il faut noter que l'éclosion ces derniers jours de mouvements divers n'est que le reflet de « la guerre des suffrages » que se livreront les partis politiques lors des différentes consultations.

LA CHARTE DES PARTIS : UN INSTRUMENT DE DISCIPLINE DU GROUPE

En adoptant et en promulgant la Charte des Partis Politiques, les autorités du Bénin ont voulu assainir le jeu politique. L'urgence d'une telle Charte n'est plus à démontrer. L'environnement politique béninois est de plus en plus pollué en raison du non respect des règles et principes démocratiques. Il est en effet déplorable de constater que certains dirigeants et chefs de partis confondent gravement campagne électorale et activités proscrites par la loi dans un régime démocratique. Le cas du département de l'Ouémé est édifiant en la matière. Ce département qui n'a jamais foisonné en partis politiques apparaît aujourd'hui comme le terrain d'hommes politiques aux ambitions parfois démesurées. Une campagne de diffamation et de dénigrement systématique se développe dans le département. Le but visé est de barrer par tous les moyens la route à toutes personnes qui ne partagent pas la même opinion que soi quand bien même cette opinion est de loin plus constructive que celle qu'on a.

Aujourd'hui, le destin du département comme celui d'ailleurs des autres départements du pays (la partie septentrionale notamment) est déchiqueté. Les injures et autres actes malsains ont empoisonné l'ambiance politique. Les plaies seront difficiles à panser puisque les formations politiques nanties ne sont pas économes d'ardeur sur le terrain pour tenter d'éliminer leurs rivaux par le jeu d'intoxication. Désormais la technique devra être revisée. La Charte des Partis Politiques indique que « les Partis Politiques doivent, dans leurs programmes, dans leurs activités, proscrire l'intolérance, le régionalisme, l'ethnocentrisme, le fanatisme, le racisme, la xénophobie, l'incitation et le recours à la violence sous toutes ses formes ». Cet instrument de discipline du groupe vient consolider les dispositions 74, 75 et 76 de la loi référendaire qui proscrivent la corruption et la manipulation des électeurs quelles que soient les périodes des consultations populaires. Tout chef ou dirigeant de partis qui enfreindrait à ces dispositions est passible d'une peine allant d'un an à cinq ans d'emprisonnement ferme et des amendes à verser au trésor public. Les multiples tee-shirts et chapeaux que certains partis politiques viennent d'imprimer m'auront donc pas eu le temps d'élire leurs militants. La douche est si froide que certains chefs de partis, parmi les nantis ne cessent de répéter « Ces gens du Haut Conseil de la République sont des aigris. Ils sont pour la plupart responsables de partis, mais ils n'ont pas les moyens financiers de faire une campagne. Alors, ils votent des lois pour limiter la marge de manœuvre des autres ».

LA MANIPULATION DES PAYSANS : UN MAL A CONJURER

La campagne à pompe que livrent déjà sur le terrain certains Partis Politiques invite à la réflexion sur les méthodes de campagne dans une démocratie naissante comme celle du Bénin. Un bref sondage dans le monde des paysans aujourd'hui au Bénin suffit pour établir le degré de misère qui frappe cette catégorie sociale. Cet état de pauvreté est actuellement exploité par certains responsables nantis de partis qui promettent monts et merveilles aux paysans dans le but de susciter leur sympathie. Ainsi offre-t-on aux paysans des bœufs et des sommes d'argent pour, dit-on, compatir à leur misère. Dans le département de l'Ouémé par exemple, des promesses ont été faites aux paysans pour la récupération de leurs terres occupées par les palmeraies de la SONICOG. « Quand ces responsables de Partis viennent sur le terrain, ils nous disent d'adhérer à leurs Partis et de les supporter. Ainsi quand ils seront élus, ils vont immédiatement nous libérer nos parcelles », nous a confié un paysan de Takon (sous-préfecture de Sakété). Plusieurs autres exemples existent pour restituer le niveau de manipulation des consciences dont font l'objet les pauvres paysans du Bénin. Au regard de tous ces actes auxquels se consacrent certains responsables nantis de Partis Politiques, il se dégage nettement la volonté d'utiliser le pouvoir économique et financier pour divertir les populations afin d'asseoir une popularité artificielle. Le Bénin qui est en train de sortir d'une longue et périlleuse nuit de dirigisme politique a-t-il besoin encore de ce « dirigisme économique et financier » fondé sur le pouvoir de l'argent ? Certes, tout citoyen a le droit de prétendre à des fonctions politiques. Seulement, il importe pour une démocratie naissante de faire usage de sagesse et d'honnêteté intellectuelle en évitant de divertir et d'acheter les consciences. Cette préoccupation a été réaffirmée tant dans la loi référendaire que dans la Charte des Partis politiques. Selon cette Charte, « le Ministre de l'Intérieur peut prendre la décision immédiatement exécutoire de suspension de toutes les activités d'un Parti politique et ordonner la fermeture à titre provisoire de tous les locaux dudit Parti » en cas de non respect des dispositions de la Charte et de trouble à l'ordre public. Si de par les temps qui courent il est en réalité heureux de constater que certains fils de ce pays ont une assise économique et financière, il est tout de même déplorable que cet argent serve à acheter malhonnêtement et à des fins politiques les consciences des populations déshéritées, donc nécessiteuses. Le spectacle qui depuis quelques moments se produit dans acertaines régions du pays est tout simplement repoussant, dégoûtant et déshumanisant. Lors des meetings, de gros camions sont envoyés dans les villages et en reviennent bourrés de paysans de toutes conditions qui ont pris le soin de porter quelques tee-shirts et chapeaux du Parti. Triste sort pour ces hommes et ces femmes qui, en principe, devraient se consacrer à leurs activités agricoles, halieutiques ou artisanales. Pour éviter le pire, les responsables des associations de développement doivent jouer un rôle de premier plan. Il leur appartient de descendre dans les villages et quartiers de ville pour expliquer aux populations le risque de se laisser corrompre (naïvement) par certains hommes politiques. Cette attitude sera un appui majeur à la Charte des Partis Politiques et aux dispositions de la loi référendaire. Car du succès de cette expérience démocratique dépend la crédibilité du Bénin au plan international pour les prochaines années.

Irénée A. ZANNOU

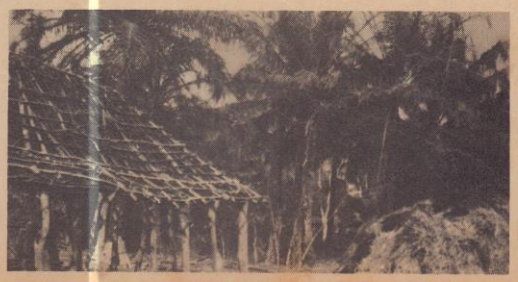

DANS LA MOUVANCE DU RENOUVEAU

Malgré les dissensions presque ataviques du « Dahoméen », notre pays n'a pas perdu son âme. Ce caractère, loin de constituer un frein à l'épanouissement de notre peuple, fut au contraire un ferment d'où germaient des idées constructives et duquel les antagonistes savaient se taire et se regrouper. Ce fut l'origine du fameux arbre à palabres où tout s'arrangeait autour des pots-de-vin de palme ou de céréales. Au cours des discussions âpres qui marquaient les débats, chacun s'exprimait librement et l'arbitrage qui intervenait arrangeait tout le monde.

Dans les situations difficiles et alarmantes, la sagesse des anciens finissait toujours par triompher.

Le 17 novembre 1892, le Général Dodds entrait à Abomey et y hissait le drapeau tricolore français. Le Roi Béhanzin quitta sa capitale et pris le maquis. Le désordre s'installa dans le royaume aussi longtemps que le trône resta vacant. Dodds en eut marre et menaça d'installer un étranger, ennemi du Dahomey sur le trône...! La situation était grave et préoccupante. Alors, le dignitaire Soglo réunit les princes chez lui à Agoncèzoun en décembre 1893 et, après concertation, ils envoyèrent rechercher le Gaou Goutchili dans le maquis pour assurer la régence. La couronne fut ainsi sauvée du déshonneur. Mais ce fut la colonisation française qui s'installait avec son cortège de servitude.

Aujourd'hui, un nouveau virage s'est amorcé depuis la Conférence nationale. Le chemin du Renouveau démocratique sera long et difficile. Mais il convient de se rendre à l'évidence que rien de véritablement grand ne se réalise sans sacrifice. C'est pourquoi il n'y a pas lieu de nous affoler outre mesure. Ne sommes-nous pas les héritiers d'une génération de héros issus d'un peuple brave ? Leur histoire vécue n'est pas celle de la dégénérescence. Elle a, au contraire, montré qu'en des circonstances graves, les « Dahoméens » que nous restons ont su toujours « avec courage, ardeur » et détermination, se rassembler pour trouver la solution salutaire qui s'impose. C'est là le génie propre de l'homme dahoméen et c'est cet esprit de sursaut national ayant prévalu tout au long de la Conférence Nationale des Forces Vives qui a permis de mettre fin à dix-sept années de la malheureuse expérience du régime du PRPB.

Aujourd'hui encore, M. Nicéphore Soglo, investi des pouvoirs de Premier ministre par la Conférence nationale est à la barre pour conduire la période transitoire du Renouveau démocratique.

Les Soglo seraient-ils donc les hommes des situations difficiles ?

En 1893, ce fut l'ancêtre Soglo qui sauva la couronne de Houégbadja du désastre qui la menaçait, tandis que le Colonel Christophe Soglo fut, à l'instar de Saint Christophe, l'homme qui alla au secours du Dahomey en danger de la discorde en 1963.

Il est donc permis de croire que le nouveau Bénin n'est pas un pays à la dérive, sans espoir de sauvetage.

Nous avons espoir, en nous référant au passé, que le temps viendra où un « timonier » surgira de l'ombre pour prendre la direction de ce peuple. Ce timonier, nous le soutiendrons de toutes nos forces pour l'intérêt et la cohésion du peuple béninois qui a trop longtemps souffert.

André POGNON

REMETTRE LES PENDULES A L'HEURE

PAR ADRIEN AHANHANZO-GLELE

Tout ce qui est excessif est insignifiant ! On est presque troublé, choqué devant les ardeurs, voire les outrances des PROFESSIONNELS DE LA DEMOCRATIE dont certains, en des termes qui vous laissent rêveurs, préconisent et justifient le NON au référendum constitutionnel.

Moi qui ai passé DIX longues années de ma vie dans une cellule de prison, jugé et condamné à mort sans avoir comparu devant aucun tribunal même pas à huis clos, à qui personne n'a pourtant jamais rien reproché, et qui ai perdu dans l'Aventure mon métier, ma famille, et que sais-je encore, JE VOTERAI OUI AU REFERENDUM, et je n'ai aucune crainte que le document constitutionnel que j'ai lu, analysé, puisse transformer un jour en DICTATEUR ou en TYRAN, un chef de l'Etat qui ne l'était point dans ses gènes et dans son sang, et lorsque les EVENEMENTS et les HOMMES de son entourage ne font pas de lui, un Instrument et un Pantin.

Certains besogneux du NON, et tous les autres, ont besoin, comme nous, que l'on raffraichisse la mémoire de l'histoire récente de notre merveilleux pays :

— Si Kérékou a finalement laissé l'image d'un dictateur ou celle du chef d'un régime méprisant l'homme, il faut rendre témoignage devant l'histoire que Kérékou EST DEVENU ce que ses Inspirateurs et Conseillers en ont fait, et qu'il a simplement bien assimilé les leçons qu'on lui a apprises, ce qui a d'ailleurs pu se faire aux dépens de certains de ses maitres èsidéologies comme c'est toujours le cas !

S'il y a eu des slogans et des consignes stupides et assassins, et plus encore, il n'y a jamais eu vraiment aucun texte prônant et justifiant le mépris du Droit et de la Démocratie. Nous savons tous lire, et nous avons tous lu LA LOI FONDAMENTALE, qui était d'ailleurs si excellente aux yeux de certains partisans du NON qu'ils voulaient à tous prix, pendant la Conférence Nationale, qu'on la maintienne CONTRE L'EVIDENCE DE LA CADUCITE, nous nous souvenons ...

— Nous nous souvenons aussi qu'aux lendemains du coup d'Etat du 26 octobre 1972, le tout-nouveau Président Kérékou avait convoqué au Palais de la République, pour le matin du 2 novembre, un échantillonnage des Forces Vives du Pays où les Cadres dominaient. « Les militaires ont fait un coup d'Etat, disait-il, mais ils n'avaient aucun programme. » Nous étions donc réunis pour élaborer ce programme que le gouvernement devait appliquer...

Qui ne se rappelle cette curieuse profession du commandant Kérékou, nous citons textuellement :

— « si vous choisissez le libéralisme, nous appliquerons le libéralisme ;

— si vous choisissez le capitalisme, nous l'appliquerons ;

— si vous choisissez le communisme, nous l'appliquerons ».

Je passe rapidement sur la suite des événements.

Il se trouve que, à la faveur de « l'équilibre des forces », doctrine chère au cœur de certains hérauts de la Révolution naissante, les Professionnels de la Démocratie imposèrent le fameux Discours-Programme de Construction Nationale où l'ambition n'était pas le Consensus, mais de « liquider définitivement l'ancienne politique à travers les hommes, les structures et l'idéologie qui la portent ». Le Marxisme-Léninisme était déjà en supergermes, nous y avons tous goûté et nous l'avons bu jusqu'à la lie.

Ce n'était donc pas Kérékou qui a instauré la dictature EN ACCUMULANT TOUS LES POUVOIRS ENTRE SES MAINS, ce sont les Intellectuels Béninois dont beaucoup préconisent aujourd'hui le NON, qui ONT ACCUMULE TOUS LES POUVOIRS ENTRE LES MAINS DE KEREKOU ... à des fins qui n'ont certainement pas été assouvies, et qui motiveraient peut-être encore « la stratégie du pourrissement et de l'Aventurisme » qui prend forme à nouveau.

— Nous nous souvenons aussi d'un certain 28 Février 1973, à la faveur de l'un de ces innombrables complots qui devaient permettre d'éliminer les empêcheurs — de — gourverner — tranquillement, UNE VOIX a lancé, de la place de la Bourse du Travail où se tenait l'autre de ces inévitables meetings de soutien, cette exhortation qui a secoué les consciences jusqu'au-delà de nos frontières et que Kérékou devra appliquer systématiquement et méthodiquement :

« IL NOUS FAUT DESORMAIS PROCEDER A DES ARRESTATIONS PREVENTIVES ! »

Arrestations préventives ! Ce nouveau concept du Droit et de la Démocratie n'est prescrit nulle part ... Il n'est pas sorti de la bouche ou de l'imagination d'un Militaire, il faut en rendre le témoignage devant l'histoire : c'est le « chef d'œuvre » de jeunes cadres, moins de 35 ans, Intellectuels, Universitaires, ayant milité dans tous les mouvements avant-gardistes d'Etudiants et de Jeunes de Défense des Pauvres et des Opprimés et Compagnons de lutte des nouveaux doctrinaires du Renouveau Démocratique enfouis et tapis à nouveau dans les mailles du Pouvoir !

Arrestations préventives !...

Les arrestations préventives et les autres, il y en eut ; ainsi que les exils, volontaires ou non, les tortures, les assassinats : Qui peut nous donner des preuves que cela avait jamais été inscrit DANS les textes législatifs ou réglémentaires de la Révolution ? — Beaucoup d'entre nous se sont battus à l'époque « pour le Droit, la Justice, la Vérité, la Démocratie » : il faut toujours être nombreux pour un tel combat, à la manière de Voltaire... Que firent-ils alors, tous ces Messieurs... ils n'étaient nullement « concernés », affairés qu'ils étaient à faire leur fortune et leur beurre... Non seulement ils ont laissé les « autres » se battre seuls, mais encore ont-ils fourni aux Militaires, les assortiments, les assaisonnements et les Méthodes. Il y eut plein « d'HISTOIRES » pour lesquelles on a quêté en vain les voix des Démocrates... Mais EUX ronronnaient dans les différentes Directions générales des Sociétés ou des Ministères, quand ils n'organisaient pas les casses et les incendies des maisons et des véhicules de ceux qui n'avaient commis que le crime d'avoir d'autres Idées sur la manière de conduire l'Etat.

La dictature, c'est rarement dans les textes : c'est presque toujours dans le cœur des tyrans !...

Les intransigeances qui excluent les autres ; les intolérances qui ouvrent les portes à l'aventurisme ; les certitudes de gens « qui ne peuvent pas avoir tort » ; ces suffisances qui rejettent dans le mépris les efforts difficiles et méritoires de compatriotes aussi respectables et compétents que les membres des structures du Renouveau Démocratique que sont le HCR, la Conmmission Constitutionnelle ou le Gouvernement de transition, où donc est-il cet indispensable esprit démocratique de l'humilité qui épargne l'Avenir et laisse une chance à la perfectibilité ?

Il y a quelque chose de stupide et de révoltant dans ces attitudes MAXIMALISTES de gens qui feignent d'oublier « l'équation — Bénin » et n'hésitent même pas à ENVISAGER, AUJOURD'HUI, la démission possible du HCR, ou même l'ouverture d'une crise de régime qui devrait conduire à la rédaction d'une 2ème Constitution conforme à leurs vues à Eux ! Mais quels sont les INTERETS qu'une crise du Renouveau Démocratique servirait ?

La Constitution en référendum est un texte de 160 articles : la Démocratie serait donc définitivement condamnée UNIQUEMENT à cause des dispositions d'un seul alinéa ou d'un seul article ? Voilà au moins une chose en vérité qui n'insulte pas l'Intelligence des Dahoméens !..

Mais il y a aussi tous les autres partisans du NON, tous gens de bien et hautement responsables, qui se retrouvent en la si bonne compagnie de tous ces transfuges de la Révolution et du PRPB. qui ont eux quelques raisons à s'acharner à redorer leurs blasons... On a tellement envie de leur crier :

« Mais qu'alliez-vous donc faire dans cette galère ? »

Adrien Ahanhanzo Glèlè

03 septembre 1990

LA CROIX ET LA BANNIERE

Béni soit Celui qui vient au Nom du Seigneur !

Cela fait DEUX MILLE ans que la grande Aventure a commencé. Un jeune homme de trente ans... Dieu fait homme... Dans un monde où l'homme, pour reprendre le mot d'Albert Camus « n'a cessé de chercher à se faire Dieu ». Et quand l'homme se fait dieu, c'est toujours pour la déchéance et la misère de l'homme son semblable, NOUS EN SOMMES TEMOINS.

Témoins, Il nous demande d'être les siens, « JUSQU'AUX EXTREMITES DE LA TERRE »...

Ce n'est pas bien loin, souvent, les extrémités de la terre :

— c'est peut-être seulement les quelques mètres carrés où nous vivons, au milieu de ceux que nous aimons et qui sont nos familles, nos amis, ou simplement nos compagnons dans tel combat de la vie, combat du travail nourricier, combat de la Foi partagée, etc... ;

— c'est sans doute aussi PARTOUT où l'homme vit, existe, créature achevée d'un Dieu qui a Voulu inventer un autre SOI-MEME... Créé à l'image de Dieu, l'homme doit d'abord révéler Dieu pour l'homme, son semblable ET son prochain.

Mais qu'est-ce que Témoigner de Jésus Christ quand on est Béninois et quand on se dit chrétien, singulièrement en ces heures d'espérance et de crainte ?

La réflexion est franchement déprimante lorsque l'on fait le constat : quelle est la part de responsabilité des chrétiens Béninois dans les malheurs qui ont conduit notre merveilleux Pays au délabrement ? Quelle est la part de responsabilité des chrétiens Béninois que nous sommes dans les situations et les attitudes qui créent, AUJOURD'HUI, l'angoisse et l'incertitude des lendemains qui peut-être ne chanteront point ?

Devrions-nous le rappeler ?

— Ils sont chrétiens, tous ceux qui ont assumé les responsabilités au sommet de l'Etat, depuis l'Aube de l'Indépendance...

— Ils sont chrétiens, dans leur grande majorité, tous ceux qui ont été Ministres dans ce pays depuis 32 ans !

— Aux temps de la gloire du PRPB, des chrétiens sont nombreux de ceux qui ont ordonné, exécuté les basses œuvres : arrestations, déportations, tortures, viols et violations de toutes sortes...

— Des détournements, des transferts frauduleux, nous les chrétiens sommes majoritairement au Cœur, au départ et à l'arrivée...

— Et c'est parmi NOUS que le pays compte le plus grand nombre de Cadres, le plus de compétences réelles...

(Lire la suite à la page 5)

UN PEU DE DISTRACTION

LES MOTS CROISES DE LA CROIX DU BENIN

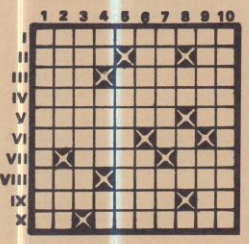

Horizontalement.

— I. Renonçant à punir. — II. Difficulté qui cause du souci. Fleuve de France. Fin de verbes à l'infinitif. — III. Fleuve de l'Afrique. Personne qui conduit des ânes. — IV. Indulgentes. — V. Alcaloïde toxique extrait de la fève du calabar. Vieux mot qui signifie en les. — VI. Partagés par lots. Adjectif possessif de la troisième personne. — VII. Petits socles sur lesquels on place une balle de golf afin de la lancer. Petite monnaie qui équivalait à la vingtième partie du franc. — VIII. Patriarche biblique qui construisit l'arche qui devait le préserver du déluge avec sa famille. Manquant. — IX. Action de tisser. Etui de métal, pour protéger le doigt qui pousse l'aiguille. — X. Pronom personnel de la troisième personne. Corps minéraux durs et solides.

Verticalement.

— 1. Qui respire avec peine. — 2. Air de chant qui tient de l'aria et du récitatif. Une des cyclades lue de bas en haut. — 3. Viande de porc hachée et cuite dans la graisse. — 4. Répété, c'est le cheval, dans le langage des enfants. Lac d'Amérique du Nord. Quinzième et douzième lettres des consonnes. — 5. Diminuerai la surface d'une voile en repliant les ris sur la vergue au moyen de garcettes passées dans les bandes de ris. — 6. Chose exquise. Qui a la connaissance juste des choses. — 7. Pygmées. Trois fois. — 8. Conjonction de coordination. Roi de Juda. — 9. Père des Néréides chez les Grecs. Ondulation de l'eau. — 10. Tressaillis.

Solution en page 9

LA CROIX

		T	C	M		
		R	O	I		
B	I				I	E
R	A				R	S
E	S				E	R
		E	U	E		
		S	R	S		

Saurez-vous achever la grille de façon à obtenir six mots croisés de sept lettres chacun ?

Solution en page 12

OCTOGONE DES EVEQUES

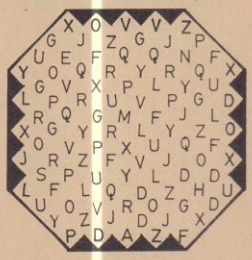

Rayez toutes les lettres qui figurent 7 fois dans la grille. Il vous restera 6 lettres pour former le nom d'un Evêque de la République du Bénin sacré le 19 décembre 1970.

Solution en page 9

LE MESSAGE SECRET

Un message **proverbial** est inscrit sur ce cercle. Pour le trouver, partez de la lettre pointée et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre. Vous devez sauter un certain nombre de lettres chaque fois, toujours le même.

Si vous avez bien choisi ce nombre, vous reconstituerez ce proverbe qui, au sens propre, dit : **une fois une satisfaction obtenue, on oublie qui l'a procurée.**

Solution en page 12

JEU DES SEPT ERREURS

Solution en page 9

LA CROIX ET LA BANNIERE

(Suite de la page 4)

Nous qui sommes « La lumière du monde, le Sel de la terre, le levain de la pâte » !

« Si le sel s'affadit,
Avec quoi le salerait-on ? »

Et sur cent chrétiens recensés, combien de catholiques ?

Nos églises sont pleines, les groupes de prières se multiplient, les manifestations de piété exaltent notre Foi ... c'est un spectacle saisissant que celui que nous donnons les après-midi du Vendredi-Saint dans COTONOU méconnaissable, et c'est absolument VRAI que la Vie de beaucoup d'entre nous s'en est trouvée transformée, enrichie.

Mais d'où vient cette difficulté à Témoigner dans notre vie de tous les jours, dans nos comportements, dans nos relations interpersonnelles, dans le domaine politique surtout, en tout cas partout où nous devons, EN VERITE, montrer que « nous sommes fils et filles de la Lumière et lumière de notre monde, sel de la terre et levain de la pâte » ?

La Cupidité, la Peur, la Lâcheté, les Trahisons, les Mensonges, les Magouilles et les Compromissions, tout cela et tout le reste ont leur source, me semble-t-il, dans notre REFUS de la CROIX. Le drame des chrétiens que nous sommes commence, nos contre-témoignages aussi, avec le REFUS de la CROIX.

Le Calvaire et la Croix, dans l'enseignement de notre Foi, sont les PASSAGES OBLIGES du salut ! La gloire du matin de Pâques est inconcevable sans les misères de la Croix, de même qu'il n'y a aucune Croix qui ne débouche sur la gloire de l'Action de grâces !

Pourquoi le Seigneur nous épargnerait-il la Croix, Lui qui n'a pas épargné son propre Fils et Fils unique ?

Pourquoi la Croix serait-elle regardée comme une déchéance, une indignité, un bannissement, alors qu'elle est la BANNIERE du Seigneur de notre Foi et de notre Espérance ?

L'incertitude d'une situation sociale... la peur de perdre son poste et même son emploi ..., la peur de l'arrestation ou de la prison ... le refus de taire une ambition mal acceptée par les autres ... la crainte de ne plus être la personne en vue, de ne plus pouvoir s'enfermer dans ces autres prisons que sont la vie facile, la frivolité, les maisons de grand luxe, les carosses dernier cri, les Vacances californiennes, que sais-je encore ..., voilà autant de SITUATIONS CRUCIFIANTES qui nous font renier le Seigneur de notre Foi qui nous a pourtant montré l'exemple.

« Celui qui m'aime
Qu'il prenne sa croix et qu'il me suive »

Il n'a pas demandé que nous passions nos vies à envahir les lieux du culte pour y « faire le Chemin de Croix » : mille chemins de croix dans la plus grande basilique ne valent certainement pas une seule Croix vaillamment acceptée et portée à la face du monde afin de Témoigner de notre Foi !

Nous devrions apprendre à dire NON,
Au nom de notre Foi ;

Et qu'adviennent toutes les croix :

Le Seigneur est-il au Cœur de nos Croix ?

Alors, qu'Il soit Glorifié ! ..

L'Ancien Testament est l'histoire d'Amour des rapports difficiles et Tumultueux entre Dieu et l'homme, marquée d'une longue série d'alliances conclues, mal gérées, rompues, renouvelées, où le REFUS D'OBEISSANCE est le grand génie des fils d'Abraham...

Puis Dieu se fit Homme dans son Fils, afin de nous donner l'exemple de ce que doit être l'OBEISSANCE AU PERE.

La Volonté du « Dieu qui fait ce qu'Il veut » fut que la Croix s'imposât comme le chemin de ceux qui aspirent à partager la gloire du Royaume : dans la vérité. Son Fils, le premier ... et tous ceux qui sont devenus « Enfants de Dieu » PAR LA FOI EN JESUS CHRIST... C'est-à-dire VOUS et MOI !...

Si la Croix est donc une donnée si Centrale de notre vie et de notre engagement de CHRETIEN-TEMOIN, il doit être ESSENTIEL de lui identifier clairement les situations qui nous crucifient ... afin de les accepter dans la foi qui triomphe du monde :

N'ayez pas peur
J'ai Vaincu le monde » !

La neuvième décade de notre Rosaire m'a toujours impressionné et ravi. (LE PORTEMENT DE CROIX) Et quand j'y arrive, c'est toujours pour demander au « Seigneur des promesses toujours tenues », d'être éternellement au cœur de mes croix et de me donner les grâces de les porter et de les assumer avec la Joie du Christ au cœur,

« Pour la plus grande Gloire du Père ! »

C'est la prière que je fais tous les jours pour mon Pays, en ces heures d'Espérance et d'angoisse où les Chrétiens Béninois, plus aujourd'hui encore que jamais, ont un rôle insoupçonnable et décisif à jouer.

Adrien Ahanhanzo Glèlè
Juin 1990

Acheter "LA CROIX"
c'est bon !
S'y abonner
est pourtant mieux.

ET VOTRE REABONNEMENT ?

CULTURE

II - L'HOMME DANS L'AIRE CULTURELLE ADJA-FƆN : LE SECTEUR DE LA VALLEE DE L'OUEME

Nous vous livrons ce jour la 3ème et dernière partie de l'étude de MM Melon DJIVOH et Germain AVOUNDE sur l'Homme.

Ils nous entretiendront des défauts et des qualités de l'Homme.

Les sentences et les proverbes qui, dans la vie quotidienne, expriment les défauts de l'homme constituent une désapprobation ouverte qui nous invite à réfléchir et à mieux nous comporter.

Par contre il existe une catégorie de proverbes ou de sentences qui exaltent les qualités de l'homme.

Après une prospection dans ces deux domaines des défauts et des qualités, ils nous feront faire connaissance avec le « FA » et ses « DU » ; le FA qui, contrairement à ce que pensent plusieurs, n'est pas, à leur avis, un système empirique de divination, mais plutôt une science qui a son objet et ses principes.

II - L'HOMME DANS SA RELATION AVEC SES SEMBLABLES

A - l'homme à travers les proverbes et les mélodies

Les proverbes et les chants autant que les mythes et les légendes sont des sources admirables d'où émerge une réflexion profonde sur l'homme, son paraître, son agir et ses espoirs.

Dans la présentation que les anciens font de l'homme on peut discerner deux vues antagonistes : l'une bonne et l'autre mauvaise. La personne, en ce sens demeure un mystère qu'on ne peut élucider que par sa conscience; cf. la pensée « ayi wɛ̀nyí gbɛtɔ́ », littéralement « l'homme est son cœur ». C'est pourquoi il faut s'approcher de lui avec discernement et circonspection. Les deux dimensions opposées structureront notre étude.

1 — LES DEFAUTS DE L'HOMME.

Dans la vie quotidienne, à travers les échanges des uns avec les autres, on entend parfois des sentences, des proverbes qui expriment les défauts de l'homme. C'est un lieu commun de l'éducation traditionnelle. Cette désapprobation ouverte est une invitation à réfléchir et à mieux se comporter. C'est en ce sens qu'elle contribue à l'éducation. Voici à titre d'exemples quelques proverbes exprimant les mauvais caractères de l'homme.

Gbɛtɔ́ dá hú cùkú = l'homme est plus habile ou plus méchant que le chien.

Gbɛtɔ́ nylà hú hlà ; mi hɔ nu gbɛtɔ́ = l'homme est obscur; craignez l'homme.

Gbɛtɔ́ nylà hú hlà mi hɔn nu gbɛtɔ́ = l'homme est plus mauvais que le loup; fuyez l'homme.

Gbɛtɔ́ ma nyɔ́ = l'homme n'est pas bon

Gbɛtɔ́ baḍa baḍa ma dɛn to fiḍe kpekpe = l'homme bizarre, il n'en manque nulle part.

Dans ces proverbes, ce qu'on redoute et condamne le plus c'est la méchanceté et la duplicité, le manque de transparence envers autrui. La personne demeure une énigme; c'est pourquoi on dit qu'il est à craindre. Cependant ces conseils, ces proverbes inspirés par une sage prudence ne doivent pas nous faire ignorer l'autre face plus positive de l'homme. L'homme, avons-nous dit, doit être craint en raison de sa duplicité. Mais aussi c'est au nom de cette duplicité que nous devons voir en l'homme un être pourvu de qualités et de vertus. Car si l'homme est double c'est parce qu'il possède à la fois des défauts et des qualités.

2 — LES QUALITES HUMAINES.

Il existe une autre catégorie de proverbes ou de sentences où l'on exalte les qualités de l'homme. On fait l'éloge de ses vertus et on magnifie la beauté de la nature humaine. En voici quelques exemples.

Gbɛtɔ́ nùjiwú ḍaxó wɛ nyi bo Sɛgbó Mɛḍó da; = l'homme est une grande merveille qu'a créée Sɛgbó Mɛḍó.

Ceci se dit pour apprécier la nature humaine dans sa complexité. Sous cet angle elle est incomparable à celle des autres êtres. L'homme est une merveille de Dieu qu'on ne peut cesser de contempler.

Gbɛtɔ́, nu sisi daxó wɛ e ma sɔ ninɔmɛ gbɛtɔ́ tɔ̀n hwe ɔ̀ = l'homme est l'être digne de respect. Ne le minimisez pas à cause de son attitude.

Ici on insiste sur le respect que l'on doit à chaque homme. C'est le respect qui ennoblit un homme. On invite par ce biais les jeunes à être polis.
Nya elɔ gbɛtɔ́ wɛ, gbɛtɔ́ jɔ gbɛtɔ́ die = celui-ci est vraiment un homme voici un homme digne du nom.

Ces deux expressions vont de paire et se rapportent à la même réalité : l'humanisme. On les emploie pour désigner celui qui a un cœur, qui œuvre pour une bonne et juste cause, et qui est digne de confiance.

Les refrains et les mélodies que nous allons maintenant citer, parlent des qualités humaines comme la bonté, la douceur, la générosité.

ma yi gan de mɛ loo, gbɛtɔ́ nyɔ = mettons-y du gong l'homme est bon

ma yi gan de mɛ loo gbɛtɔ́ vivi = mettons-y du gong l'homme est doux.

Dan de nɔ gbajɛ do gbɛtɔ́ mɛ vo a. Gbɛtɔ́ wɛ nyi dan lɔ = Aucune divinité de la richesse à l'instar du vodun dan ne comble de richesse sans l'homme. C'est l'homme qui est cette divinité.

Nu gbò mɛ hwenu ɔ́ gbɛtɔ́ enɔ mɔ = A l'heure des épreuves, c'est l'homme qu'on voit.

Adan gbò mɛ hwenu ɔ xɔ́ntɔ̀n nɔ nyɔ́ = l'amitié avec l'homme est bonne aux heures difficiles.

ajaka ḍɔ nu dan ḍɔ gbɛtɔ́ vivi e kɔn nɔ kan ḍu a. Akpa tɔn wɛ enɔ nɔ́ bo nɔ mɔ vivi tɔ = La souris dit au serpent que l'homme est doux. Mais ce n'est pas en mangeant sa chair qu'on s'en aperçoit. Il suffit de rester auprès de lui pour goûter à sa douceur.

Ces différents textes insistent tous sur les qualités de l'homme comme l'amabilité, la bonté et la politesse.

En résumé, on peut dire que si dans ces textes culturels on admire les qualités humaines, on ne cache pas non plus les défauts. L'homme est tout autant capable du meilleur que du pire. Il peut devenir un ami ou un loup pour son frère. C'est pourquoi l'on recommande bien souvent la prudence dans la vie. L'idéal que tout homme est amené à poursuivre c'est son bonheur. Le bonheur réside tant dans les vertus à pratiquer que dans la connaissance de soi et des autres. C'est dans cette quête du bonheur que l'homme traditionnel entre en contact avec le fa.

B/ UNE LECTURE ANTHROPOLOGIQUE DU FA.

Dans la culture traditionnelle, le fa est une science qui a son objet et ses principes. Il en découle une certaine conception sur l'homme quant à sa béatitude sur cette terre. Face aux différents problèmes qui se posent à l'homme, le fa essaie d'apporter des solutions. Le projet qui est à base du fa est le bien-être de l'homme sur terre. Avant de montrer comment se manifeste ce projet en certains signes ou « Dù », faisons quelques approches générales sur le fa.

1 — LE FA, QU'EST-CE ?

Le fa n'est pas, à notre avis, un système empirique de divination. Le fa, comme l'affirme Robert Julien dans « Géomancie, analyse formelle », « est une véritable science universelle par son objectif et sa façon de la prendre, nécessaire par ses lois déductives et à priori par ses procédés, toujours alimentée certes par l'observation du réel et du concret mais en y cherchant désormais l'invariable, l'abstrait et le général pour tout dire en un mot rationnel » (1). C'est à partir de l'observation du réel et du concret des hommes et de la nature que l'on a élaboré cette sagesse rendue systématique dans des signes ou « Dù ». Ainsi, chaque signe est porteur d'un message traduit dans les proverbes et les contes. Le fa est aussi un langage.

A partir des 16 signes on peut obtenir par voie de probabilité 256 signes grâce aux opérations (transposition, addition) qu'on fait subir aux 16 signes fondamentaux (2). Chaque homme est déterminé par un « Dù » à partir duquel on peut tenter de lui révéler sa destinée et les conditions pour son épanouissement. Ce point de vue nous amène à déterminer la valeur anthropologique du Fa.

2 — LE FA, VALEUR ANTHROPOLOGIQUE.

Cette analyse est bien délicate et exige une certaine objectivité : un dépassement des idées reçues et un recul par rapport à elles.

Pour certains par exemple, le « Fa » ne fait que déterminer le destin de l'homme. Il est vrai qu'en face de certains problèmes on est tenté de dire que l'homme est condamné à l'inexorabilité du sort.

A travers le « Dù » déterminé dès l'enfance par le fa, on peut essayer de lire ce que sera la vie de tout être humain. Dans cet ordre d'idée, le fa symbolise le déterminisme le plus rigoureux.

Mais la grande valeur du fa est de montrer que l'homme est maître de son destin. En effet, il peut ne pas accepter le sort qui est le sien. Il a toujours la possibilité de modifier le destin soit par le sacrifice « vosisa » ou par « adraḍiḍe » (sacrifice stratégique qui ne se fait que pour celui qui a reçu le fa), soit par la pratique rituelle de « Gbesusu » qui consiste à arrêter ou fermer la porte au mauvais destin.

Le fa enseigne donc qu'à travers ces divers sorts qui lui semblent à première vue imposés, l'homme est capable d'opter. Il n'est condamné ni à la résignation ni à la passivité. Son existence est un champ de stimulants. La réussite dépend de lui-même. Il suffit pour lui de savoir gérer le monde, de l'utiliser, pourvu que ce soit avec sagesse ; sagesse qui est synonyme de la connaissance des principes de la vie et de la créativité.

Après cette vue globale, voyons de plus près certains aspects de cette pratique divinatoire en procédant à l'ana-

lyse de quelques « dù » (huit) qui ne sont pas forcément les plus représentatifs.

3 — ANALYSE DE QUELQUES « Dù »

*** Jɔgbe gbe mɛji :**

Ce signe met en relief tout ce qui est parfait. On le compare à tout ce qui est impeccable, quasi irréprochable. On l'interprète à partir de la légende de l'éléphant et du petit oiseau qu'est le merle.

La ruse de ce dernier lui a valu la victoire sur le plus grand des animaux. L'idée de force, qui n'est pas inévitablement signe de victoire, soutend toute l'argumentation. La conclusion qu'on en tire s'énonce ainsi : mɛ e gbe mɛji jɔɔ, nù ná nyó nii, gbɛli na hun ni i » = « celui qui est né sous le signe de gbe mɛji sera heureux, la voie de la vie, celle du bonheur s'ouvrira devant lui ». A l'instar du petit oiseau victorieux de l'éléphant, il sera l'homme de la réussite. En dépit des attaques de l'ennemi et des contradictions de la vie, il réussira dans tout ce qu'il entreprendra. Il aura une longue vie et sera prospère. Ceux qui sont porteurs de ce « dù » sont des gens ambitieux, orgueilleux et très rusés. Ils ont toutefois une bonne renommée.

*** Yɛku mɛji :**

Ce signe exprime ce qui est obscur, sombre et aussi la mort. C'est à partir de l'évocation des réalités contradictoires, ambigües, mauvaises (imperfection ou danger de mort) qu'on tire ce « dù ».

La légende qui lui sert de base est celle du serpent guéri de la lèpre qu'on peut résumer en ces termes : « on guérit la lèpre du serpent et il demande qu'on lui en mette le virus dans la gorge pour qu'il s'en serve pour faire du mal. Il dit : l'homme ne peut pas se passer de faire le mal » (3).

L'explication qui en découle est celle-ci : l'impossibilité de demeurer sans faire le mal, le danger de mort avec cependant une infime possibilité de survie. « Mɛ e dû nɛ ɔ jo ɔ e dò na di xɛsi ni i » « on doit craindre celui qui est né sous ce signe ».

Cet individu sera enclin à nuire aux autres. Il sera foncièrement haineux, très méchant. Son existence sera marquée par des échecs graves, des dangers de mort. Il a toutefois quelques chances de survivre. Ce qui est redoutable dans cette destinée, c'est l'angoisse de la nécessité du mal et dont le seul remède est la fuite. Il ne peut donc pas exercer un métier comme l'agriculture puisqu'il ne doit pas être sédentaire. Sa réussite économique est aléatoire. Pour qu'il puisse s'épanouir, il lui est conseillé de cultiver la patience et l'amabilité. Il doit lutter contre l'esprit de rancune et de vengeance.

*** Woli mɛji:**

Cela veut dire une chose imparfaite, grossière. La fable de la réussite du « Hla » (le loup) a servi pour élaborer ce signe. En effet le « Hla » était accusé d'avoir volé et on lui imposa comme punition de quitter le pays. Son habileté le réhabilitera plus tard jusqu'à le faire roi de ce même pays.

La conclusion qui est ici retenue est que la réussite n'est possible pour l'individu concerné que grâce au respect des aînés. Dans ce signe, la prospérité, la honte et la violence se côtoient. En effet, l'individu à qui échoit ce signe aura une existence heureuse à condition qu'il soit poli et respectueux. Son existence sera certes marquée par des occasions de déception et de honte. Mais il pourra toujours être maître de la situation en cultivant la courtoisie et la hardiesse. Le commerce reste une activité qu'il peut pratiquer avec succès.

*** Loso mɛji :**

L'interprétation de ce « Dù » émerge de la fable de l'aigle, de la panthère et du crocodile : trois animaux carnivores qui dévorent les autres. De là ressortent les idées de domination, de la ruse comme loi naturelle.

L'individu concerné par ce signe sera sans aucun doute très sévère, quasi méchant. Il sera autoritaire et voudra toujours dominer les autres, les ruiner pour être le plus fort. Il est aussi menacé par l'adversité. Il doit se méfier de ses ennemis et des membres influents de sa famille.

*** Sa mɛji :**

On part ici de la fable du roi polygame qui a risqué sa vie à cause de la jalousie des femmes. Les idées maîtresses qui s'en dégagent sont : le danger de la sexualité corrélatif au danger de la polygamie ; les conseils concernant la chasteté et la monogamie comme l'idéal d'une vie sociale heureuse. L'individu à qui échoit ce « Dù », bien qu'aimable, sera naturellement nerveux, très sensuel. Il risque d'en subir les conséquences en devenant polygame et peut y perdre sa fortune, sa renommée, sa vie. Pour mener une vie heureuse, il doit se méfier des femmes et s'imposer la règle de la maîtrise de soi car la femme reste pour lui un appât dangereux.

*** Aklan mɛji :**

La fable de l'échassier en gestation et qui fait des grimaces ainsi que celle du laborieux balayeur persévérant, donnent leur sens à ce signe. Les idées principales développées sont : l'objectivité, la générosité, la récompense pour chaque chose, à chacun selon son dû. Cet individu sera heureux et connaîtra du succès s'il s'efforce de faire le bien malgré les difficultés qu'il rencontre. Il doit éviter l'indifférence, la haine. S'il cultive des qualités comme la droiture, le dévouement, il aura un avenir prospère.

*** Tula mɛji :**

La légende de l'écureuil aux prises avec le lɛgba qui veut lui arracher son champ par ruse et la comparaison de certaines figures de la nature comme le ruissellement, le puits, l'eau principe de vie, donnent un sens à ce « dù ». Les idées fondamentales en sont : la justice, le caractère changeant de la nature humaine, l'impossibilité de connaître à fond l'homme, les épreuves qui s'abattent sur l'homme et desquelles il faut le délivrer en recourant à son si individuel.

L'individu porteur de ce « dù » est foncièrement honnête et sincère. Il cherchera toujours à être juste dans sa relation avec les autres qui, toutefois, le trahiront. Mais dans son honnêteté il aura toujours le dessus. Par contre s'il succombe à la tentation du mensonge il deviendra malhonnête et subira la honte. Il doit alors éviter de se mêler à des affaires confuses, douteuses ou louches. Il ne doit pas faire carrière en politique par exemple.

*** Fu mɛji :**

On évoque ici la fable de gamgban (assiette en argent) qui, devenu roi, assourdissait tout le monde ; on évoque aussi les images de blancheur et de la femme mère comme garante de sa conservation.

Le sens qu'on en dégage est le rapport qu'il y a entre la richesse et la pauvreté, et l'antériorité du dernier sur le premier. On parle aussi de la femme comme la garante de cette prospérité. On souligne ses défauts comme la colère, le bavardage. La plupart du temps ce « dù » échoit aux femmes.

Celle qui a ce « dù » a de fortes chances de devenir riche. Elle partira de rien du tout, mais sa pauvreté primitive la conduira à la richesse. Cependant si elle manque de tact, elle peut dilapider ses biens par indiscrétion. Les caractères déterminants sont la fierté, l'orgueil, l'exibition, l'impatience et l'ambition. Pour assurer son bien-être elle doit cultiver la discrétion et la simplicité.

A travers cette brève étude, nous voyons que le fa est une source admirable de connaissance anthropologique. Certes le fa demeure un jeu de probabilité qui repose sur un fond sociologique (cf tous les mythes et les légendes qui sont à la base de l'explication d'un « dù »).

Mais il apparaît aussi comme un repère de l'axe de la signification dont le sɛ individuel se trouve solidaire. « Dù ɔ, mɛ sɛ wɛ nyi hun, atun dù ejɔ we ɔ, a na tun lee a na zan gbɛ towe gbɔn, bonu nu na nyɔ nu we e » = « Dù est comme le sɛ personnel ; si tu le connais, tu pourras savoir comment mener ta vie pour être heureux ».

C'est dans cette perspective que J. Agossou compare le « Dù » à « l'œuf de l'existence ». Il est le « lieu vital de la totalité de notre être et de notre devenir, lieu de convergence de deux axes : celui de l'existence et celui de la transcendance entre lesquels l'axe du fa vient de prendre son caractère particulier d'intermédiaire à partir du « dù » originel de l'immanence » (4).

Tout compte fait, le fa est le domaine de la sagesse dont l'objet principal est l'homme.

A travers le fa, l'homme recherche son bonheur. Le fa lui détermine le comportement à tenir devant les péripéties de la vie : patience, respect des aînés, courtoisie, vertu de prudence, de justice.

Il doit se méfier des adversaires et des femmes et cultiver la charité et la droiture d'intention.

En conclusion, cette vue globale sur l'homme comporte trois axes fondamentaux.

— Le rapport de l'homme au monde ;

— le rapport de l'homme à Dieu ;

— le rapport de l'homme à ses frères.

Dans les deux premiers cas, nous avons un rapport de type transitif. L'homme comme maître du monde est à son tour soumis à Dieu de qui il tient tout.

Dans le rapport avec ses frères, on lui conseille de tout faire pour vivre en bons termes avec eux. Il doit se montrer respectueux, généreux, discret et sincère. Mais à la lumière du Fa une question se pose : jusqu'où on peut dire que l'homme est le maître de son destin ? Ce rôle attribué à l'homme ne risque-t-il pas de jeter une ombre sur son rapport avec le Gbɛdótɔ ?

Mellon Djivoh
&
Gervais Avounde

---

(1) et (2) — On pourra lire avec attention le fascicule technique de Èdmond Adè, « le fa : verité formelle, vérité sémantique ». Novembre 1983.

(3) — Edmond Adè, op. cit. p 47.

(4) **J. Agossou**, op. cit. p 93.

Cet article est extrait de « la Voix de St-Gall » n° 50, Juin 1988 (Bulletin de recherche et d'information du Grand Séminaire St-Gall de Ouidah, Bénin).

REGARD SUR LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-MONT-CARMELLE DE KANDI

Située sur un plateau rectangulaire, à 215 Km de Parakou, (chef-lieu du département du Borgou), Kandi est aujourd'hui une ville tranquille où vivent plus de 54.000 âmes.

Elle a connu naturellement ses premières heures d'évangélisation en 1937 avec l'arrivée du R.P. Thruant dont les efforts inlassables ont abouti, avec le concours très actif des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame des Apôtres, à créer la Paroisse qui fait aujourd'hui la fierté des fidèles de Kandi.

La Paroisse Notre-Dame-de-Mont-Carmelle de Kandi qui était il y a quelque temps un chantier désert est aujourd'hui, par la grâce de Dieu, un lieu très vivant où de nombreux chrétiens se retrouvent les dimanches et jours de fêtes.

La Paroisse a connu une activité spécialement intense durant la seconde quinzaine du mois de juillet.

Le 16 juillet est en principe la fête patronale de la Paroisse. Mais cette année le comité paroissial a décidé de reporter les festivités devant marquer cette journée spéciale au dimanche 22 juillet. En faisant ainsi coincider la fête paroissiale avec l'onction de Confirmation des fidèles appelés ce jour-là à ce Saint-Sacrement, le Comité paroissial entendait donner cette année, un cachet spécial à cette fête pour remercier le Seigneur de tout ce qu'il a fait pour le Bénin en général et Kandi en particulier.

La veille, sur les instructions du curé de la Paroisse, les fidèles et les futurs confirmants ont procédé dès 8 heures le ma-

(Lire la suite à la page 6)

DASSA 1990

« Une fervente retraite prêchée par le P. Adimou et suivie de longues séances de confessions avait préparé toute la population chrétienne à célébrer magnifiquement la grande fête mariale.

« Après l'évangile, du haut de la chaire rustique dotée d'un micro, le P. Adimou prononça le sermon de circonstance, dans un « fongbé » très goûté des connaisseurs. « Nous voici réunis, commença-t-il, pour vivre ensemble des souvenirs bien chers à notre foi. Nous sommes heureux d'offrir à Notre-Dame de Lourdes, en l'honneur de Son Immaculée Conception, un monument de notre piété filiale qui, sur les rochers de Dassa, restera le mémorial de notre reconnaissance et aussi un appel de grâces sur cette paroisse et sur le Dahomey tout entier...

«A la fin de la messe, Monseigneur L. Parisot qui venait d'officier félicita l'assemblée des pèlerins d'avoir répondu avec ferveur à l'appel du Souverain Pontife à prier Marie et à exalter son Immaculée Conception. « La Sainte Vierge, déclara Monseigneur, est toute puissante partout et elle peut aussi faire des miracles à Dassa... Aujourd'hui, c'est le premier pèlerinage ; il sera suivi, je l'espère, de beaucoup d'autres, venant de tout le Dahomey. Seuls quelques pèlerins privilégiés peuvent se rendre à Lourdes, mais la grotte de Dassa se trouve à la portée de tous les Dahoméens... » (La Croix au Dahomey, avril 1954, 9ème année, nº 4.)

Voilà la relation faite par le journal « La Croix au Dahomey » du premier pèlerinage à la Grotte ARIGBO de Dassa le 11 février 1954.

Trente six ans après, celui qui a fait le premier sermon à la Grotte de Dassa, présidant un colossal pèlerinage à cette Grotte aujourd'hui agrandie, embellie, avec une capacité d'accueil plus que décuplée parrapport à 1954, revient sous la mitre d'un évêque ; et celui qui implorait les grâces de la Vierge Marie sur le Dahomey en 1954, revient à Dassa en ce moment où notre pays le Dahomey d'antan est devenu un chantier à réédifier en Bénin, un Bénin dont les fondations menacent ruine, le prêtre de 1954 promu évêque depuis 22 ans revient sur les lieux d'il y a trente six ans et invitera tous les fils de ce pays à prier et à « supplier Marie, la Mère de l'Eglise, Notre Mère à tous, de nous accueillir au cœur de son immense amour maternel, pour construire ou reconstruire de l'intérieur notre être et notre agir, afin que, grâce à une conscience civique et chrétienne digne de ce nom, nous apportions généreusement et fidèlement tous et chacun, notre pierre à l'édification du Bénin nouveau. »

Comme en 1954, et toujours, il condensera d'abord son homélie dans un f5 châtié qu'il manie avec un art consommé.

Après avoir remercié Marie qui est toujours avec nous, plus aujourd'hui qu'hier, il implora cette maman à qui notre pays a été plusieurs fois déjà consacré et à qui il le reconsacre qu'elle donne aux Béninois une conscience civique plus chrétienne face à la nation, surtout en ces heures où elle se contorsionne sous les douleurs d'accouchement d'un Bénin nouveau.

Les lectures de la messe ayant été minutieusement choisies pour les moments que vit actuellement le Bénin, le prédicateur donnera la définition chrétienne de la « conscience » au fond de laquelle « l'homme découvre la présence d'une loi qu'il s'est donnée à lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir ». Il dira aux chrétiens rassemblés que « la conscience est une loi qui s'accomplit dans l'amour de Dieu et du prochain... » ; que la mission confiée par Dieu à l'homme est de travailler à construire le monde et se construire, de travailler à développer ses talents et à les investir pour soi, pour la famille, pour le pays.

Commentant l'Epitre, il parlera de l'auto-'e l'autorité du chef. Nous devons : chef officiellement et juridiquement établi ; son autorité est une délégation de Dieu... Là où sont absents la discipline, l'ordre, l'esprit de solidarité, le sens de la justice, là l'anarchie s'installe.

Terminant par l'Evangile, Mgr dira que nous ne devons pas tout attendre des bailleurs de fonds et que « s'organiser pour éviter les impôts et les taxes fixées par l'Etat pour la promotion du pays... frise un infantilisme affligeant pour ceux qui le pratiquent. »

Le pèlerinage de cette année a rassemblé plus de 70 000 fidèles venus de tous les coins du pays et d'ailleurs.

Dans notre prochaine édition, nous vous livrerons l'intégralité de cette homélie riche en instruction.

REGARD SUR LA PAROISSE DE KANDI

(Suite de la page 7)

tin, au nettoyage général afin de donner aux lieux une parure de fête.

L'après-midi, S. Exc. Mgr Nestor Assogba a présidé les cérémonies d'onction des confirmants. La joie et l'allégresse étaient avec toute la communauté chrétienne qui a chanté l'Alléluia.

Le soir, la Jeuneste Etudiante Chrétienne (JEC) a ajouté à la gaieté des fidèles en présentant de nombreux sketches pour réhausser la réception offerte en l'honneur de S. Exc. Mgr Nestor Assogba, évêque de Parakou.

L'avant-goût de la journée mémorable devait se terminer vers 23 h 20 mn.

Et le grand jour arriva. Le dimanche 22 juillet, la cloche qui sonna l'angelus du matin rappela l'événement tant attendu. A l'heure dite et malgré la pluie diluvienne, les fidèles ont fait le déplacement, très nombreux. L'église elle-même, littéralement prise d'assaut fut pleine à craquer.

C'est donc devant une assistance nombreuse que la messe se déroula.

Tous joyeux de nous retrouver, un repas commun et fraternel avait regroupé autour de notre hôte départemental spirituel. toute la communauté chrétienne de Kandi.

Le Seigneur a fait pour nous des merveilles et nous l'en remercions, ainsi que nous remercions tous nos Révérends Pères et nos Religieuses, de même que le groupement des volontaires d'action catholique pour le succès que connait la Paroisse Notre-Dame-de-Mont-Carmelle de Kandi.

Antoine FONTON

BENIN-DIJON:

L'EGLISE DU CHRIST SE SOUVIENT DE MONSEIGNEUR LOUIS PARISOT

Le mercredi 22 août 1990, l'Eglise du Christ qui est au Bénin et celle de Dijon ont unanimement commémoré, à travers une célébration eucharistique, la mort, le

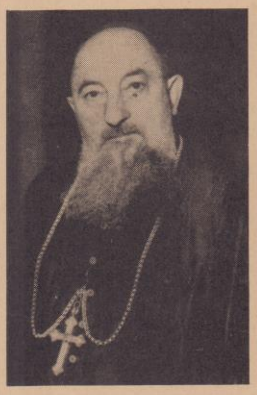

21 avril 1960, de Mgr Louis François Parisot. C'était le 30ème anniversaire.

La cérémonie qui a rassemblé une foule de catholiques s'est déroulée au grand séminaire Saint-Gall de Ouidah, dont la chapelle abrite la tombe de l'illustre pasteur. Elle a été présidée par Mgr. C. Adimou, Archevêque de Cotonou, entouré de son Coadjuteur, Mgr de Souza, du Père Jean Fromageot du Sacré-Cœur de Dijon et d'une quinzaine de prêtres.

Dans son sermon de circonstance, Mgr C. Adimou a indiqué que le « Seigneur a finalement permis que le projet suscité par le Père Marcel Bourland, curé du Sacré-Cœur de Dijon et unanimement accueilli par nous tous, se réalise comme souhaité dans la période autour du 15 août 1990...».

Après avoir, au nom de l'Eglise catholique du Bénin, remercié toute la chrétienté de la paroisse sœur du Sacré-Cœur de Dijon et la délégation de cette ville venues à Cotonou pour raffermir les liens à jamais imputrescibles établis par Mgr Parisot entre son terroir et le Bénin chrétien, Mgr. C. Adimou centra son homélie sur « LA CROIX, L'HOSTIE, LA VIERGE » : trois mots qui constituent le trésor spirituel légué par l'éminent prélat de vénéré mémoire Mgr Louis Parisot au clergé et à l'Eglise du Bénin.

« Tout est là vraiment, a renchéri l'Archevêque de Cotonou, pour tout disciple engagé dans sa vocation de laïc ou d'âme consacrée ». Au cœur, le Christ est à tous les mystères : de l'Incarnation au sein de laquelle tous les jeux de l'éternel salut de l'humanité sont virtuellement faits... jusqu'à la Rédemption. Et Marie, sa Mère, était toujours présente à tous les rendez-vous. Depuis le fiat jusqu'à Bethléem, la fuite en Egypte, la vie cachée de Nazareth, le drame de Golgota.

LA CROIX
(Gal 6,14-18)

« Comme Saint Paul et de nombreux autres disciples, qui veut connaître et prêcher Jésus Christ crucifié, doit comprendre le sens de la Croix. La Croix se porte de différentes manières, physique et morale. La seule condition, dit l'Archevêque, d'appartenir au Christ crucifié est, pour un chrétien, un chrétien engagé ou « embarqué », de regarder et d'accueillir cette Croix comme une espèce de test pour espérer participer à sa gloire dans l'éternelle Pâques ».

« Mgr Parisot a porté sa Croix. N'a-t-il pas écrit lors de son sacre à son ami Battault :' c'est la plus grande épreuve de ma vie. Aussi, ne cessait-il jamais de répéter que c'est dans la douleur que s'enfantent les âmes', les pierres vivantes dont nous bâtissons l'Eglise. L'Archevêque de Cotonou a rappelé que Mgr Parisot a souffert et beaucoup souffert, mais en silence, sans amertume et sans perdre la sérénité, cette bonne gardienne des bonnes relations humaines. Cette patience, Mgr Parisot l'a puisée dans la méditation de la passion du Christ. Car la souffrance, c'est l'épreuve qui nourrit l'amour.

L'HOSTIE

« L'hostie, poursuit Mgr Adimou est le seul sacrifice qui plaise à Dieu et qui sauve le monde. A la messe, Mgr Parisot vivait intensément la célébration eucharistique pour lui-même, pour le Dahomey et pour l'Eglise universelle.

« Sans prêtre, pas d'Eucharistie. La relève sacerdotale est restée naturellement sa première préoccupation. A son fils spirituel et auxiliaire, Mgr Gantin, il recommandait ceci : Oh ! jetez et faites jetez à pleines mains par vos prêtres la semence des vocations... ».

C'est par le rappel de l'inoubliable message de Mgr Parisot que Mgr Adimou a terminé son sermon. Message qui aujourd'hui plus qu'hier doit vibrer dans nos cœurs égoïstes et sans humilité.

« Dans les choses nécessaires, écrivait Mgr Parisot, faisons l'UNITE entre nous par l'unanimité de nos esprits et de nos cœurs ; dans les choses douteuses, incertaines, laissons à chacun sa liberté d'opinion; en toutes choses, pratiquons entre nous la charité.

« Soyez envers tous et chacun, soyez en toutes choses animés d'une vraie charité. Ayez pour tous vos frères, quel qu'ils soient, le cœur même du Christ, puisqu'il s'est identifié à eux.

« Gardez, Oh ! gardez surtout cette fleur de la charité qu'on appelle l'hospitalité et la politesse — exquises vertus des Africains. Vous attirerez sur vous et sur votre pays les bénédictions du Ciel ».

Et Mgr Parisot a promis intercéder auprès de Dieu pour nous assurer de cette ferme volonté dans le bien.

A l'issue de la messe un passage a été, au Grand Séminaire St-Gall, baptisé « Passage Mgr Parisot ».

Au nombre des participants aux cérémonies commémoratives, on notait la présence de la Sœur Madeleine, nièce de Mgr Parisot et infirmière à l'hôpital de Dijon.

DERNIERES NOUVELLES D'EMMANUEL

Vous avez appris, par le bimensuel catholique du Bénin « LA CROIX » n° 537 du 1er juin, comment les féticheurs de Ouéga, couvent Dohounkanmè, ont enlevé le 1er mai de cette année Emmanuel LOKLOUNON, catéchumène de Somé qui devait être baptisé à Houèto le 26 mai, et l'ont mis de force au couvent.

Dans l'interview publiée dans le numéro suivant du 29 juin, je disais toutes les démarches que j'ai entreprises près des féticheurs, de la brigade de gendarmerie de Ca!avi et de hautes personnalités de l'Etat et du gouvernement béninois.

La radio même a rendu publique cette affaire à l'occasion de plusieurs émissions posant le problème de la liberté individuelle. Des féticheurs ont été confrontés avec des hommes de loi : avocats, magistrats, qui leur ont rappelé que tout enlèvement par la force était passible de peines sévères prévues par la loi. Un chef féticheur de Ouidah a laissé entendre qu'il s'emploierait à faire libérer Emmanuel.

Les lecteurs et les auditeurs ont été outrés d'apprendre que de telles pratiques existaient encore au Bénin en 1990, au point que certains se sont même montrés sceptiques sur l'exactitude des faits rapportés.

Je peux maintenant donner quelques précisions, vu la tournure prise par cette affaire. C'est à Ouèdo qu'Emmanuel a été séquestré, qu'on lui a fait les scarifications et son initiation. Le papa d'Emmanuel qui a porté plainte le 3 mai disait dans sa lettre : « je veux que vous retiriez mon enfant le plus vite possible parce que je ne veux pas que mon enfant soit féticheur mais je veux qu'Emmanuel devienne un chrétien ferme. Je dis et je répète que je n'ai jamais dit à personne que mon enfant ira au couvent... J'attends le chef féticheur devant l'autorité de venir m'en donner la preuve ».

Plusieurs fois j'ai rendu visite au papa d'Emmanuel qui m'a toujours répété sa détermination d'affirmer haut et fort que jamais il n'avait donné son accord pour que son fils soit mis au fétiche. Il était impatient de le voir libre, trouvait que mes démarches traînaient en longueur et était prêt à faire n'importe quoi pour la libération d'Emmanuel.

Quelle ne fut pas ma surprise quand j'appris le 5 août, après avoir célébré la messe à Somè, que le père d'Emmanuel avait changé totalement d'attitude. Une dizaine de jours auparavant il avait été appelé chez le chef féticheur de Ouéga. Il s'est trouvé là en face de tout un tribunal de féticheurs dont le chef féticheur de Ouidah et celui de Ca!avi, qui ont réussi à lui faire avouer qu'il avait donné lui-même son fils au fétiche. Etonnant ! Non ?...

Je me suis rendu immédiatement chez le papa, il n'a rien voulu me dire et comme j'insistais il s'est fâché : les menaces et le chagrin avaient eu raison de lui, il avait abandonné la lutte à cause de l'incurie de l'autorité devant laquelle il avait porté plainte et en qui il avait mis toute sa confiance. Une seule chose lui importait : qu'Emmanuel soit libéré ; il ferait et dirait tout ce qu'on lui demanderait pour y aboutir. Son fils était pris en ôtage, peu importait la rançon, peu importait la vérité pourvu que son fils revienne à la maison !...

C'est le jeudi 30 août qu'a eu lieu la sortie d'Emmanuel, par-

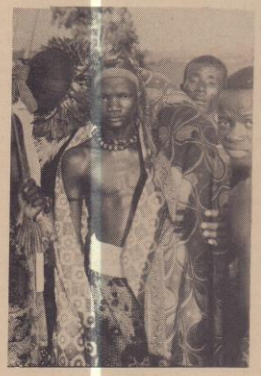

don... d' « Avocè Hounhoui Aloïa » son nom de vodounsi !... La cérémonie a commencé vers 9 heures du matin par la sortie des tamtams et les danses. Le chef féticheur de Ouidah, le même qui, à la radio, avait promis de faire libérer Emmanuel, présidait la cérémonie : il est arrivé vers 10 heures sur les lieux. S'est joint à lui le chef féticheur de Calavi; il y avait une quinzaine de vodounon. Le président de la cérémonie a rappelé que : « le fétiche c'est pour nous et pour notre terre. L'étranger ne doit pas être notre chef. Si un prêtre ou un religieux de n'importe quel rang vient dans nos couvents pour faire sortir un enfant que le fétiche désire, il faut le prendre par le col et me l'amener... ».

CE QUE JE PENSE DE TOUT CELA...

Emmanuel devait être baptisé et faire sa première communion avec son petit frère, son cadet de 4 ans, le 26 mai. Roger s'est réfugié à la Mission de Calavi, il y a été baptisé le 2 juin. Regardez sa photo que j'ai prise ce jour-là et comparez-la à celle de son frère le jour de sa sortie comme vodounsi, le 30 août dernier ... La physionomie de chacun en dit beaucoup plus que de longs discours !... Quel est celui qui respire la joie, la paix et le bonheur ? Quel est celui qui n'est plus lui-même, prisonnier d'une force étrangère qui s'est imposée à lui, qui s'est mise en travers de la

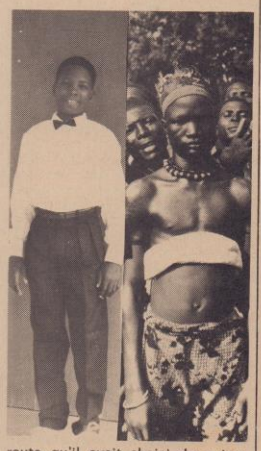

route qu'il avait choisi de suivre librement ?...

La deuxième question que je pose : comment se fait-il que ceux qui sont le plus acharnés à lutter contre notre foi et la Bonne Nouvelle que nous annonçons sont eux-mêmes des catholiques retournés au fétichisme ? Pourquoi ont-il renié leur foi ? Pourquoi s'acharnent-ils contre leurs frères chrétiens au point de dire publiquement : « ... et surtout que désormais ses anciens camarades catholiques ne s'avisent pas de l'appeler de son nom chrétien sinon « yé na homan nu mê »... » Il y a quelque chose de diabolique dans cette haine contre la religion qui était la leur lorsqu'ils ont fait leur première communion et reçu le sacrement de confirmation.

Enfin, troisième question, j'ai fait des démarches auprès des autorités à différents niveaux. Je n'ai eu aucune réponse à ces démarches, pas un renseignement, pas une enquête. Personne ne m'a dit : inutile d'insister, pour tel ou tel motif, ou bien : avez-vous des renseignements à nous donner ... Non : rien, pas plus de réponse qu'à ma lettre écrite au responsable de l'enquête pour le centenaire des P.T.T. Même anonymat administratif, dossier classé appelé à disparaître dans l'indifférence et sous la poussière dans un service de la direction de la sécurité publique ?

UNE CHOSE CEPENDANT ME CONSOLE : EMMANUEL, lorsqu'il est tombé dans les griffes des féticheurs sortait du mois de MARIE, c'était le soir du 1er mai jour de la fête de saint Joseph patron des travailleurs. Marie et Joseph, j'en suis sûr, n'abandonneront pas Emmanuel qui porte le nom de leur enfant !...

« Tout cela arriva pour que s'accomplisse ce que le Seigneur avait dit par le prophète : voici que la Vierge concevra et enfantera un fils auquel on donnera le nom d'EMMANUEL ce qui se traduit « Dieu avec nous ». Matthieu I : 22-23.

D. BELLUT
curé de Calavi

A L'ECOUTE DU PAPE

(Suite de la première page)

laïcs en dénonçant avec force la gravité de la fracture entre la foi et la vie, entre l'Evangile et la Culture : « Le Concile exhorte les chrétiens, citoyens de l'une et l'autre cité, à remplir avec zèle et fidélité leurs tâches terrestres, en se laissant conduire par l'esprit de l'Evangile. Ils s'éloignent de la vérité ceux qui, sachant que nous n'avons point ici-bas de cité permanente, mais que nous marchons vers la cité future, croient pouvoir, pour cela, négliger leurs tâches humaines, sans s'apercevoir que la foi même, compte tenu de la vocation de chacun, leur en fait un devoir plus pressant. Mais ils ne se trompent pas moins ceux qui, à l'inverse, croient pouvoir se livrer entièrement à des activités terrestres, en agissant comme si elles étaient tout à fait étrangères à leur vie religieuse — celle-ci se limitant alors pour eux à l'exercice du culte et à quelques obligations morales déterminées. Ce divorce entre la foi dont ils se réclament et le comportement quotidien d'un grand nombre est à compter parmi les plus graves erreurs de notre temps ».

C'est pourquoi j'ai affirmé qu'une foi qui ne devient pas culture est une foi « qui n'est pas pleinement reçue, pas entièrement pensée, pas fidèlement vécue ».

Extrait de « Les Fidèles Laïcs »
Exhortation Apostolique de
Jean-Paul II
1989

SOLUTION AU JEU :
LES 7 ERREURS
de la page 5

— 1°/ Dessin de cercle du lit.
— 2°/ Le niveau de trait du verre à boire.
— 3°/ Dessin du cœur sur le buste de l'ange.
— 4°/ La croix au chevet du lit.
— 5°/ L'ombre au pied de l'arbre sur la gravure.
— 6°/ Le bord de l'armoire.
— 7°/ La boîte sur l'armoire.

SOLUTION AUX MOTS CROISES
de la page 5

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	p	a	r	d	o	n	n	a	n	t
II	a	r	i	a	●	a	a	●	e	r
III	n	i	l	●	a	n	i	e	r	e
IV	t	o	l	e	r	a	n	t	e	s
V	e	s	e	r	i	n	e	●	e	s
VI	l	o	t	i	s	●	s	a	●	a
VII	a	●	t	e	e	s	●	s	o	u
VIII	n	o	e	●	r	a	t	a	n	t
IX	t	i	s	s	a	g	e	●	d	e
X	e	n	●	p	i	e	r	r	e	s

SOLUTION AU JEU :
OCTOGONE DES EVEQUES
de la page 5

Mgr. MENSAH.

EMMAÜS OU D'AUTRES RAISONS DE VIVRE

Dans notre précédente parution nous vous avons informé du cadre général dans lequel a été créé, par l'Abbé Pierre, le mouvement Emmaüs, en 1949. Poursuivant notre connaissance d'Emmaüs, des Amis et des Compagnons d'Emmaüs, et du fondateur, l'Abbé Pierre, nous vous livrons le comment et le pourquoi de la naissance du Mouvement.

Après la deuxième Guerre Mondiale (1939 — 1945), l'Europe est ravagée, la France surtout. La misère sévit.

L'Abbé Pierre, député français, qui a acquis avec ses indemnités de député une vieille auberge, l'aménage. Il y reçoit tout le monde : prêtres, ouvriers, jeunes, personnes agées... Il baptise la maison : « Emmaüs ». Pourquoi ?

Emmaüs est un village de la Palestine au Nord de Jérusalem. L'Evangile de Luc XXIV — 13 - 32 nous relate l'épisode des disciples d'Emmaüs. Ces deux hommes repartaient de Jérusalem vers Emmaüs. En chemin, ils sont abordés par un étranger qui leur explique le sens et la portée de ce qui est arrivé au Seigneur Jésus. : « Moïse, les Prophètes avaient annoncé tout cela » a-t-il conclu. Séduits, les disciples demandent à cet érudit, il se fait tard, reste avec nous. Au repas, l'inconnu rompt le pain à la manière du Christ.

Alors ils comprennent. Mais lui a déjà disparu. Alors, ragaillardis, ils reviennent sur leurs pas et retournent à Jérusalem pour affirmer la bonne nouvelle du Christ ressuscité qu'ils ont vu, avec qui ils ont mangé.

L'Abbé Pierre a reçu ce message, comme disent les soldats « cinq sur cinq ». Déjà quand il était soldat dans la clandestinité pendant la guerre, ensuite député, et enfin simple prêtre, ce message l'avait traversé. Son Auberge est devenue le lieu où l'étranger peut demeurer parce que le soir approche aussi bien dans son cœur que dans sa vie. A l'auberge, on peut rompre le pain pour nourrir les disciples, avoir le courage d'aller de l'avant, de se prendre en charge et de proclamer « Que l'Amour est plus fort que la mort ».

En 1949, un événement exceptionnel allait imprimer un cours nouveau à son action. A cette période en effet, il est appelé auprès d'un assassin qui a tenté dans son désespoir de se suicider après 20 ans de bagne. Il lui dit : « Je n'ai rien à te donner. Puisque tu veux mourir, tu n'as rien à perdre. Alors donne-moi ton aide pour aider les autres ». Bienfaisance ? Non. Charité ? Non. Appel à la responsabilité ? Oui.

C'est la naissance de la première communauté Emmaüs. Georges, c'est le nom de ce premier compagnon qui s'est retrouvé avec l'Abbé Pierre pour être comme le deuxième disciple d'Emmaüs. En tout cas il a été le deuxième compagnon de la première communauté d'Emmaüs. Il devait dire plus tard : « N'importe quoi que vous m'auriez donné, j'aurais recommencé à me tuer parce que ce qui me manquait ce n'était pas seulement de quoi vivre, mais des raisons de vivre ».

Avec le oui de ce paria, de cet exclus, de ce laissé pour compte se sont constitués des communautés, des comités, des amis d'Emmaüs. Ils prennent différentes dénominations. Mais l'essentiel, c'est la foi en l'homme. L'homme peut toujours être récupéré. L'espérance est au cœur de tous les actes, au quotidien. Et les actes, les communautaires en ont posés et ils en posent encore. Car ils travaillent de leurs mains, ils récupèrent des objets, des outils, des appareils, des machines ; ils les réparent, les façonnent, les transforment et en vivent, et font vivre d'autres de ces travaux et en priorité ceux qui sont dans la souffrance, les mal lotis. Le « tu mangeras à la sueur de ton front » est ici d'une vitale actualité et constitue le vécu à Emmaüs.

La générosité de cœur de Georges et de ceux dont on ne pouvait plus rien attendre a été payante, car le mouvement Emmaüs a débordé de son pays d'origine. Il est vrai que l'audace de l'Abbé Pierre a été aussi débordante. Il construit en France des maisons, sans connaître aucune règle en la matière, pour abriter des sans-logis. Il interpelle les grands, harcèle les riches, pourfend l'avarice des bourgeois, c o n d a m n e les aristocrates. L'objectif, déclencher des gestes de justice et de fraternité, créer « une insurrection de la bonté ».

L'Abbé Pierre se retrouve sur tous les fronts où les droits de l'homme sont bafoués, car l'urgence est au partage. Aussi, de la France, le mouvement se répand-il en Europe, franchit les mers, essaime en Amérique, atteint l'Asie et atterrit en Afrique. Il existe en effet 95 groupes dans 24 pays qui forment l'Association « E m m a ü s International » dont l'objet est de servir d'organe de liaison entre les associations membres et d'assurer leur entraide mutuelle, tout en respectant, dans le cadre de leur personnalité, leur autonomie propre.

En Afrique, il existe des mouvements Emmaüs ou qui s'inspirent des idéaux d'Emmaüs au Cameroun, au Burkina Faso et au Bénin.

Nous avons créé au Bénin Emmaüs-solidarité-Bénin dont les actions se situent dans le cadre d'E m m a ü s International qui parraine un certain nombre de projets chez nous.

Il s'agit :

— Du centre de ramassage et de compostage des ordures ménagères de Porto-Novo — Tohouè animé par le Centre Panafricain de Prospective Sociale (CPPS) ;

— Du Centre d'Accueil pour des mineurs prédélinquants sous l'Autorité de l'Archevêché de Cotonou ;

— Du Centre de dressage et d'élevage de Dodjà ainsi que du magasin de stockage de céréales d'Akassato sous l'égide de l'Association pour le Développement des Initiatives Villageoises : ASSODIV.

Dans le c a d r e de l'Association FORUM du Renouveau, les groupes européens d'Emmaüs International prennent à leur compte le financement de projets dans certaines régions de notre pays.

Voilà les lieux où la voie de Dieu a conduit l'Abbé Pierre et le Mouvement qu'il a institué. Par son combat, par ses paroles, il est de toutes les actions où l'homme est bafoué pour crier que justice soit faite, pour dire que la place doit être à l'homme. C'est pour cela qu'il a décidé de nous apporter, ici au Bénin, à nous qui n'avions pas perdu l'espérance, des raisons de vivre, des raisons supplémentaires d'espérer malgré l'âpreté actuelle de nos luttes et de nos interrogations. Il sera là pour, à la suite du Christ, nous dire « N'ayez pas peur ». L'essentiel c'est de nous mettre en question personnellement et chacun à son niveau.

LE PERE LE GUEN

Le Père Pierre LE GUEN est décédé le 29 mars dernier, à l'âge de 83 ans. Exceptionnelle longévité pour un missionnaire. Il est vrai que Dieu ne l'appelle point à la vie rude d'un broussard. Son apostolat fut en effet presque totalement consacré à l'enseignement.

Professeur pendant plus de 15 ans, directeur d'école pendant 10 ans (de 1937 à 1946 à Porto-Novo), et même directeur de l'enseignement catholique du Dahomey (de février 1945 à Juin 1946), puis supérieur du Petit Séminaire Jeanne-d'Arc (de 1949 à 1954), tous ces postes, il les accepta en esprit de « parfaite soumission à la volonté de Dieu », alors que, ayant donné au professorat ses trois premières années de sacerdoce, il avait écrit à son Supérieur provincial : « ... je crains qu'à y persévérer je me découvre une vocation qui m'écarterait du but principal que s'est assigné notre Société. »

Certes il fit à Savè un bout d'essai en brousse, à la fin de 1954 et au début de 1955... mais son charisme était assurément l'enseignement ; il y revint promptement, d'abord au Collège Aupiais, puis en France dans nos maisons de formation missionnaire. C'est là qu'il acheva cette carrière qui, de A à Z, se passa donc dans les chiffres et les lettres.

Il était décidément persuadé du bien-fondé de ce qu'affirmait Saint Jean Chrysostome : « Il n'y a rien de plus grand que l'éducation des jeunes. »

C'était assurément un excellent pédagogue, homme de devoir, de discipline et de rigueur, un de ces maîtres « dont on ne voit jamais les dents » tant ils sont avares de leurs sourires.

J'ai connu le Père LE GUEN alors que, supérieur du Petit Séminaire de Ouidah, il était au sommet de sa carrière. Il me parut être un de ces hommes devant qui tremble l'élève le plus innocent, avec qui le plus paresseux sue sang et eau à son pupitre et qui est apprécié de ses collaborateurs parce qu'ils savent clairement sur quel pied danser.

Cette rigueur alla-t-elle jusqu'à l'excès ...décourageant quelques indécis, fauchant peut-être du blé en herbe, arrachant même parfois le bon grain avec l'ivraie ? Dieu seul le sait ! Mais parmi les futurs clercs du Dahomey d'alors, nombreux sont ceux qui se félicitent aujourd'hui d'avoir bénéficié d'une formation intransigeante et dure, voire même implacable.

Bref, le Père LE GUEN avait l'âme militaire. A Ouidah ne l'avais-je pas vu enfiler chaque soir une paire de bottes d'officier de cavalerie ? Il combattait les moustiques ! A Saint-Briac, en Bretagne, ne l'avais-je pas retrouvé à cheval chaque matin sur un léger vélo de sport ? Il combattait la vieillesse !

Mais avant tout et plus que tout, à Nantes ou à Chaponost, comme à Ouidah, à Porto-Novo et à Cotonou, c'est la paresse, le désordre et l'ignorance qu'il a combattus. Combat qu'il mena toujours avec cette ardeur obstinée, méthodique et froide que beaucoup ne goutaient guère, cependant que tous en appréciaient le résultat aux examens.

Pierre LE GUEN, si avare de sourires, dut quand même avoir un sourire de satisfaction sur son lit de mort, là-bas à Montferrier.., se rappellant peut-être (car il almait) l'enseignement de l'Histoire) cette parole que lança Nelson mourant à Trafalgar : God be blessed ! I did my duty. Dieu soit loué ! J'ai fait mon devoir.

Père P. H. Dupuis

CONNAISSEZ - VOUS L'IMPRIMERIE NOTRE-DAME B. P. 105 - Tél. 32-12-07 DERRIERE L'EGLISE SAINT - MICHEL - RUE DES MISSIONS COTONOU ?

L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS...

LIBERIA : QU'ELLES PERSPECTIVES DE PAIX ?

Depuis le 9 septembre dernier, le destin du Liberia se joue sans le président Samuel Doe. Ce sergent de l'armée libérienne très vite promu Général et qui a conduit les Affaires politiques de son pays avec une main de fer ces dix dernières années a été capturé et exécuté le 9 septembre dernier par l'un de ses assaillants Prince Johnson. Cette mort qui est intervenue à un moment où l'opinion internationale s'y attendait le moins, vient ainsi modifier les données politiques au Liberia : ce petit pays d'Afrique occidentale de 111.370 km2 et de 2,5 millions d'habitants, enlisé depuis 8 mois dans la tourmente d'une guerre fratricide qui, de par ses horreurs, n'a fait qu'enlaidir davantage le tableau déjà sinistre du continent noir.

Les combats violents qui ont opposé les forces gouvernementales du Président Sa-

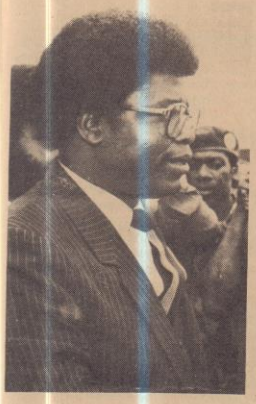

muel Kanyon Doe aux rebelles du Front national patriotique (FNPL) depuis 8 mois ont déjà coûté la vie à 5 milliers de Libériens. Y compris Samuel Doe lui-même. L'homme qui s'est installé au pouvoir à Monrovia par la force des armes en 1980 vient de connaître un sort bien semblable à celui qu'il avait fait subir à son prédécesseur William Tolbert en exécutant ce dernier au cours de son mandat à la tête de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA).

C'est en définitive cela, la logique d'une guerre civile déclenchée en décembre 1989 à partir du comté de Nimba (Nord-est du pays) et qui a très vite pris des proportions tragiques avec le spectre hideux des massacres sanglants et affrontements meurtriers interminables. Aujourd'hui encore, malgré l'exécution de Samuel Doe, les chances de négociations restent d'autant plus compromises par les instincts bellicistes des troupes en présence qui campent chacune sur ses positions bien radicales mais fondamentalement caractérisées par la conservation du pouvoir d'une part et la conquête de ce même pouvoir d'autre part. Cependant avec la mort de Doe, il y a désormais un protagoniste en moins sur l'échiquier politique libérien. Samuel Doe qui a règné sans partage sur le Liberia depuis son accession au pouvoir le 12 avril 1980 a fait les frais de son refus obstiné de renoncer aux Affaires politiques ou d'accepter la formule d'un exil alors qu'il était visiblement contesté pour avoir échappé en mars 1988 à la huitième tentative de coup d'Etat contre son régime.

A QUAND LE CESSEZ-LE-FEU ?

Le FNPL dirigé par Charles Taylor était depuis longtemps bien résolu à pousser la belligérance à l'extrême et à guerroyer jusqu'à la dernière cartouche. En témoignent ses propos extrémistes et maximalistes : « Je vais à la poursuite de M. Doe. Il sera capturé ou tué. Nous ne lui permettrons pas d'être évacué par quiconque. Nous allons le juger et s'il ne veut pas se soumettre, il sera tué ».

C'est désormais chose faite. Car, même si par ironie du sort, l'homme qui a finalement gagné ce pari, Prince Johnson se trouve être son dissident. Charles Taylor et ses troupes doivent pouvoir accepter le fait accompli. N'était-ce pas là aussi la finalité de leur lutte ? Ainsi, pour avoir toujours clamé que l'élimination physique de Samuel Doe constituait le principal préalable à un cessez-le-feu, le rebelle Taylor a-t-il encore des raisons morales de poursuivre cette guerre qui a pris les allures d'un véritable carnage ? En principe, non. Mais Taylor lui-même qui aurait tant aimé savourer une victoire personnelle dans ce conflit et qui aurait aimé être lui-même le tombeur de Doe ne souhaite certainement pas une ascension politique aussi facile de son dissident Prince Johnson et n'acceptera non plus que le pouvoir lui échappe au profit surtout de ce dernier.

On comprend alors que Charles Taylor

soit toujours et obstinément à la recherche d'un couronnement personnel de 8 mois de combats sans issue. Sa réaction face à la nouvelle de la mort de Doe n'est-elle pas une preuve de l'opiniâtreté de cet homme qui avait annoncé « un assaut général sur Monrovia afin de prendre la ville même s'il faut pour cela la raser entièrement » C'est croire que la partie s'annonce serrée voire heurtée entre Charles Taylor et Prince Johnson devenu depuis le 9 septembre 1990, non seulement le tombeur de Samuel Doe mais surtout un pion damé sur l'échiquier du Liberia.

COLORATION TRIBALE

Voilà qui vient compliquer davantage la situation politique et sociale de ce pays où règne actuellement une atmosphère de confusion et d'incertitudes entretenue par deux belligérants que sont Taylor et Johnson qui n'ont désormais qu'un seul souci : s'autoproclamer président du Liberia. Tout porte alors à penser que la chute de Doe ne suffira pas à garantir la paix au Liberia qui pourrait être le théâtre d'une nouvelle guerre entre les hommes de Prince Johnson et le FNPL qui n'aura fait que changer de cible. Dans ces conditions, il y a donc fort à craindre que le scénario ne se répète indéfiniment aussi longtemps que se prolongera cette guerre civile à forte coloration ethnique et tribale.

C'est donc cela le triste décor du Liberia où les ethnies d'un même pays s'entre-déchirent et s'en veulent à mort. Et c'est ainsi que des milliers de Libériens sont déjà tombés sous les balles des forces gouvernementales rien que par « malheur » d'appartenir aux ethnies Ghio et Mano. De même, la simple appartenance à l'ethnie Krahn du président Doe ou à l'ethnie Mandingo (cibles privilégiées des rebelles) est désormais fatale dans le contexte de cette folie meurtrière où la barbarie a atteint son paroxysme.

Dès lors, si les puissances étrangères ont choisi de ne pas s'immiscer dans ce conflit libéro-libérien, les Etats africains membres de la C.E.D.E.A.O. ont, quant à eux cédé à la tentation de s'y ingérer au nom de la paix sous-régionale et de la sécurité de leurs ressortissants pris au piège de ce drame. Ces impératifs qui ont fait germer l'idée d'une intervention de la force d'interposition de la C.E.D.E.A.O. ne sont toujours pas comblés malgré les réels efforts de médiation entrepris par les pays qui la composent : le Ghana, la Guinée, la Sierra-Léone, la Gambie et le Nigeria. Cette volonté manifeste de médiation s'est en effet traduite par la tenue à Banjul du 27 août au 3 septembre dernier d'une Conférence nationale sur l'avenir politique du Liberia.

UN GOUVERNEMENT INTERIMAIRE

Cette démarche louable du comité de médiation de la C.E.D.E.A.O. sur le Liberia dont l'objectif fondamental est la recherche de l'ultime solution pacifique pour le pays s'est malheureusement heurtée à une série d'obstacles. Et, au-delà des difficultés d'ordre logistique et technique, il est un fait encore plus déplorable : l'absence des trois principaux protagonistes du drame libérien à cette conférence de Banjul. Ce qui, de l'avis des observateurs, pourrait remettre en cause la représentativité même du gouvernement intérimaire d'unité nationale préconisé par les chefs d'Etats de la C.E.D.E.A.O. à l'issue des travaux de Banjul. Ce gouvernement intérimaire dont la composition n'a pas été rendue publique aura la lourde responsabilité d'administrer le Liberia jusqu'aux prochaines élections générales et présidentielles qui auront lieu dans un délai de 12 mois.

Seulement, face à cette échéance encore lointaine, il y a lieu de s'interroger sur les perspectives de paix et de stabilité toujours incertaines au Liberia où les hostilités ont pris une nouvelle ampleur ces derniers jours avec cette convergence des troupes rivales vers l'aéroport. Et l'on se demande aujourd'hui comment la force de la C.E.D.E.A.O. parviendra dans ce contexte bigarré, à assurer la sécurité de la délégation

(Lire la suite à la page 12)

EXPERTS ET ACADEMICIENS AU CHEVET DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

Inexorablement, la réforme pour les uns et la « modernisation » pour les autres de l'Orthographe française fait son petit bonhomme de chemin. Cette réforme dont nous avons parlée dans notre édition n° 528 d'octobre 1989 a réellement commencé. Six mois de travaux déjà et le Conseil supérieur de la langue française a présenté des propositions de modifications de l'Orthographe. Même si l'unanimité n'est pas encore faite sur la question, il est à noter que le processus de réforme est engagé.

Nécessaire, il est de rappeler que nombreuses ont été les sommités du monde des lettres qui se sont rangées derrière l'académie française pour approuver cette initiative de « modernisation » de l'Orthographe.

L'ACCENT : 1ère VICTIME DE LA REFORME

L'accent sur les mots a été le premier ennemi attaqué par ce processus de réforme.

Ainsi, désormais et en guise d'exemple, l'i dans l'orthographe du mot cime comme abîme, chaîne, île, dîner et le u d'août, de bûche, de voûte comme de goût... ne porteront plus l'accent circonflexe. C'est ce que le Conseil supérieur de la langue française a du moins décidé au cours de ses propositions de modifications de l'Orthographe.

Notons aussi que certains traits d'union (-) ont été brisés voire supprimés afin de faciliter un mariage en bonne et due forme entre deux ou plusieurs mots tels le colinmaillard, un vanupied, Jeanfoutre, chassetrappes etc.

Déjà, les éditeurs de dictionnaires qui ont été associés de près à ces travaux de réforme explosent leur joie à travers des frottements de mains.

D'ici à 1992, des éditions corrigées se vendront comme des « petits pains » promettent les éditeurs aux travaux. Cependant MM. Alain Decaux et Maurice Druon, pères de cette évolution et respectivement ministre et académicien n'ont point manqué d'exprimer le caractère modéré et prudent de cette réforme.

SCIENCES - TECHNOLOGIE

QUAND LA TERRE PERD LE NORD

Il y a 15 millions d'années, les boussoles (naturelles) se sont brutalement affolées. Le champ magnétique de la Terre s'est soudainement mis à se promener dans tous les sens, jusqu'à faire varier des boussoles naturelles, inscrites dans le rocher, de plusieurs degrés par jour.

L'équipe du Centre géologique et géophysique de roches volcaniques qui se sont solidifiées pendant une telle crise, dans l'Orégon, a été surprise par les résultats. On sait, en effet, que le champ magnétique de la planète s'est déjà inversé (passant son pôle nord au sud et vice-versa), et cela à plusieurs reprises au cours des 170 derniers millions d'années. Mais on n'imaginait pas que les variations pouvaient se reproduire avec une telle brutalité. Un tel événement pourrait survenir aujourdhui et affolerait, encore, toutes nos boussoles.

ŒIL GAUCHE POUR CERVEAU DROIT

Pourquoi les humains et les chimpanzés portent-ils de préférence leurs petits sur le flanc gauche ? La question, posée par John Manning et Andrew Chamberlain de l'université de Liverpool, a trouvé une nouvelle réponse : ces chercheurs estiment,en effet, que c'est la latéralisation du cerveau qui intervient, puisque cette tendance est la même, aussi bien chez les droitiers que les gauchers. Chaque hémisphère célébral s'occupant de fonctions différentes, la partie droite gérant notamment les informations à caractère émotionnel. Mais ce sont les capteurs de gauche, dont l'œil, qui sont reliés à l'hémisphère célébral droit. Ce qui expliquerait que les mères humaines, mais aussi chimpanzés, gorilles et orang-outans portent de préférence l'enfant à gauche, là où elles peuvent mieux le contempler avec affectivité, du coin de l'œil gauche, mais avec leur cerveau droit.

L'ACACIA POUR REVERDIR LE SAHEL

L'arbre magique du Sahel est l'acacia. Peu gourmand, fournisseur de fourrage et d'engrais, ce végétal est capable d'enfoncer ses racines à plus de 35 mètres de profondeur pour y puiser l'eau dont il a besoin. L'eau, mais aussi l'azote. Car les chercheurs de l'ORSTOM viennent de découvrir, au Sénégal, que le secret de cet arbre était enfoui à cette profondeur surprenante. C'est là que vivent les bactéries Rhibozium qui fournissent à l'arbre de l'azote concentré, indispensable à sa croissance, en échange d'un abri et de quelques éléments nutritifs. Percé à jour, le secret de la cohabitation de mutuel intérêt entre acacia albida et ces colonies de bactéries doit aider les chercheurs à mettre au point des méthodes d'implantation et de culture de cet arbre dans les zones sahéliennes. Peut-être de quoi reverdir un peu ces semi-déserts.

POUR TELEPHONER MÊME DU DESERT

Désormais, plus de solitude ni de retraite d'ermite. Avec le système « Iridium » de télécommunications par satellite, nous aurons en permanence un fil (téléphonique) à la patte. Motorola, le géant américain des systèmes de télécommunications se propose de lancer une noria de 77 satellites à 400 km d'altitude autour de la Terre, pour capter et relayer les signaux émis par des téléphones portables. Des combinés que n'importe qui pourra emporter n'importe où, dans le désert ou le centre des métropoles, pour communiquer avec des correspondants situés dans leurs bureaux, mais aussi dans les voitures, les navires, les avions. Un projet technologiquement réalisable dès aujourd'hui, dont le financement est estimé à 2,3 milliards de dollars. Pas donné le coût de ce service : 750 000 F CFA pour l'achat d'un émeteur-récepteur, et 30 000 F CFA d'abonnement mensuel. Le lancement des premiers satellites (expérimentaux) est prévu dès 1992.

LE LASER CONTRE LE RONFLEMENT

Après les pinces à linges, les oreillers remueurs et autres potions miracles, c'est le laser qui promet de régler leur compte aux ronflements nocturnes. Mais cette fois, rien à voir avec les gadgets. Un chercheur français, le Dr Yves-Victor Kamani, propose aux désespérés de la ronflette d'éclairer leur arrière-gorge au cours de quelques séances de rayons laser. De quoi transformer les muqueuses, et éviter les néfastes vibrations du pharynx. Les tests menés sur une trentaine de patients, ont été largement positifs, rendant la santé à des ronfleurs chroniques dont le mal méritait largement une telle intervention médicale. Par sa facilité et son efficacité, cette nouvelle méthode se différencie totalement de la seule intervention médicale efficace jusque-là : l'opération de la luette, du voile et des piliers amygdaliens. Un acte mutilant et traumatisant, douloureux et accompagné d'une difficile période de convalescence.

Patrice Lamy (MFI)

SOLUTION AU JEU : LA CROIX de la page 5

Horizontalement : Biopsie. Ramiers. Espérer.

Verticalement : Trompes. Copieur. Misères.

SOLUTION AU JEU : LE MESSAGE SECRET de la page 5

La fête passée, adieu le Saint.

LE PRIX DE L'UNESCO 1990 POUR L'ALPHABETISATION DECERNE A LA CONGREGATION DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

Le Prix de l'UNESCO 1990 a été décerné à Paris à la Congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes. Le jury international, réuni à Paris du 21 au 23 août a annoncé son choix en exprimant « son admiration devant l'ensemble des initiatives et des activités » de la Congrégation enseignante fondée à Reims en 1680 par saint Jean-Baptiste de la Salle pour vaincre l'analphabétisme dans le monde.

Les Nations unies ont proclamé 1990 Année Internationale de l'Alphabétisation. Elles ont confié à l'UNESCO l'organisation pratique de diverses manifestations au nombre desquelles figure l'attribution de ce Prix.

La remise officielle du Prix a eu lieu au Centre International de Conférence à Genève le 8 septembre, Journée Internationale de l'Alphabétisation dans le monde entier, et journée de clôture de la 42ème session de la Conférence Internationale de l'Education, organisée à Genève par le Bureau International de l'Education.

C'est le Frère John Johnston, supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes, qui a reçu le Prix au nom de sa Congrégation qui est présente dans plus de 1 200 institutions d'enseignement dispersées dans 82 pays où elles sont autant de foyers d'alphabétisation.

LIBERIA

(Suite de la page 11)

du gouvernement provisoire liberien mis en place le mois dernier à Freetown.

HARMONISER LES POSITIONS

Toutefois, il apparaît que, dans cette quête patiente, laborieuse et parfois désespérée de la paix au Liberia, le comité de médiation de la C.E.D.E.A.O. se doit d'aller jusqu'au bout de ses engagements et de ses idéaux même si certaines lacunes sont à combler. Même si également certains esprits y voient déjà une guerre de leadership des Etats anglophones (à l'exception de la Guinée) dans la sous-région ouest-africaine, il n'en demeure pas moins que leur action en faveur de la paix est une cause louable.

Ainsi, tel qu'on peut s'en apercevoir, l'action de ce comité de médiation ne fait pas l'unanimité. Mais il est cependant important que tous les Etats membres de la C.E.D.E.A.O. applanissent au plus vite leurs divergences autour de cette question et s'efforcent d'adopter une attitude concertée vis-à-vis de ce conflit. Surtout lorsqu'on sait que certains pays comme le Sénégal et le Burkina Faso ont fait valoir le droit à l'autodétermination du peuple libérien pour désapprouver l'intervention d'une force militaire dans ce pays, reprochant ainsi à ce comité de médiation d'avoir outrepassé ses pouvoirs.

Mais d'ores et déjà, il est à espérer que la tournée d'explication entreprise récemment par le président gambien Sir Dawda Jawara dans plusieurs pays ouest-africains ainsi que la mission exploratoire militaire et diplomatique d'une délégation gouvernementale du Nigeria aideront à harmoniser les positions autour d'une stratégie commune. Il est tout aussi souhaitable que ces différentes missions parviennent à convaincre les chefs d'Etats de la C.E.D.E.A.O. de la nécessité d'exercer collectivement toute leur influence sur Charles Taylor et Prince Johnson afin de leur faire accepter le principe d'un cessez-le-feu tant attendu et qui permettra de mettre un terme au calvaire des 600.000 libériens condamnés à l'exil, victimes de la faim et de la misère et tous intéressés par l'avenir de leur pays. Et l'avenir du Liberia : c'est la reconstitution d'une Nation dispersée et déchirée, c'est la reconstruction d'un pays meurtri et défiguré par 8 mois de guerre tribale.

L. QUENUM

TOGO : LA CHASSE AUX BRACONNIERS EST OUVERTE

427. fusils de traite, 109 fusils perfectionnés, 7343 pièces métalliques, 7 pièges en bois, 54 lampes pour la chasse de nuit, 5 tendeurs de pièges et des munitions en quantités ! Cet arsenal a été confisqué au cours de l'année 1989 aux braconniers qui sévissent sur le territoire togolais. Ceux-ci affectionnent en particulier les parcs nationaux et les réserves de faune situées sur les zones frontalières. Qu'ils soient béninois, ghanéens ou togolais, les chasseurs clandestins ont pris l'habitude de franchir la frontière lorsqu'ils sont poursuivis par les agents des eaux et forêts ou les patrouilles militaires. C'est pourquoi les saisies d'armes et de gibier abattu sont beaucoup plus fréquentes que les captures de braconniers. Ces derniers opèrent le plus souvent à partir d'un campement où ils entreposent leur matériel et fument la viande de leurs proies. Un guetteur couvre ses compagnons pendant qu'ils chassent et lui-même n'hésite pas à tirer sur les gardes en cas d'alerte. Les braconniers savent qu'ils risquent cinq ans de prison s'ils sont pris en « zone libre » en dehors des périodes de chasse et dix ans dans les parcs nationaux. « Malheureusement, reconnait le directeur général des Eaux et Forêts, nos agents ne sont ni assez nombreux, ni suffisamment armés pour protéger la faune sauvage ».

Si la répression n'est guère efficace, c'est aussi parce que la demande de gibier est importante et la vente des prises très lucrative. Les braconniers s'en prennent surtout aux buffles, antilopes et phacochères, dont la viande est écoulée sur les marchés et dans les restaurants. De l'avis général, « la viande sauvage est chère mais très douce ».

Cet état d'esprit ne fait pas l'affaire du gouvernement togolais qui mise sur la protection de la faune sauvage pour développer le tourisme. Pour les autorités, les braconniers sont « des saboteurs de l'économie au même titre que les détourneurs de deniers publics ».

Laboëpe Djamongue